—C'est presque une position social de nos jours, de parler français à la perfection.—J. Novicow.

La Survivance

—Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.—Jean Dorat.

Organe officiel de l'Association Canadienne Française de l'Alberta

"DIEU ET PATRIE"

Vol. V. EDMONTON, ALBERTA, LE 14 JUIN 1933 No 32.

Chez nous et ailleurs

MONTREAL.—Le R. P. Arthur Joyal, O.M.I., curé de la paroisse St-Pierre, a célébré le 25e anniversaire de son ordination sacerdotale. Des fêtes solennelles se sont déroulées dans la paroisse à l'occasion de cet heureux anniversaire. Le Père Joyal a célébré la grand'messe. Il était assisté du R. P. André Guay, O.M.I., du Scolasticat de Richelieu, et du R. P. L. Girard, O.M.I., de Grouard.

OTTAWA.—Les résidants des régions dévastées de l'Ontario font aujourd'hui le relevé des pertes causées par les désastreux orages électriques de mercredi. Deux morts, des vingtaines de blessés et des pertes matérielles de quelque $1,000,000 forment le bilan.

ARTHABASKA. — Complètement restaurée dans les conditions d'autrefois — jusqu'au papier-tenture—alors qu'elle était habitée par celui qui fut le seul premier ministre canadien-français du Dominion, l'ancienne maison de feu Sir Wilfrid Laurier sera bientôt ouverte ici comme musée. La reconstruction historique de cette demeure a été accomplie sous la direction de madame J.-E. Perrault, épouse du ministre de la Voirie et des Mines.

HULL.—S. E. Mgr Joseph Bonhomme, O.M.I., Vicaire Apostolique-élu du Basutoland, vient de recevoir son titre d'évêque. Rome lui confère le titre d'évêque de Tulana. C'est un ancien siège épiscopal de la province ecclésiastique de Carthage, Afrique.

TORONTO.—Les pertes forestières causées par le feu ont dépassé en 1932 celles de toute autre année depuis dix ans, selon H.-W. Jacquays, de Montréal, président de la Commission des assurances de l'association des manufacturiers canadiens. Le temps défavorable et les économies en protection forestière sont responsables en bonne part de ce désastreux bilan. Quatre-vingt-sept pour cent des feux de forêts furent attribués à la négligence des hommes, colons-défricheurs ou simples incendiaires.

CALGARY.—Le nouveau tarif de fret de $5.50 la tonne sur la houille de l'Alberta à destination de l'Ontario encourage les propriétaires des mines de la province. Durant l'année qui commencera demain, ils croient pouvoir expédier 700,000 tonnes de plus.

VICTORIA, C.B.—Les autorités de la Colombie britannique ont refusé de commenter une dépêche de Vancouver annonçant que M. H. H. Stevens, ministre fédéral du Commerce, de participer à la politique provinciale afin de succéder au premier ministre Tolmie.

NEW-YORK.—Le mouvement de rappel du 18e amendement, qui constitue la loi américaine de prohibition, a maintenant réalisé le quart de son objectif. L'Illinois vient en effet de se joindre aux huit Etats qui ont déjà biffé l'amendement de leur législation particulière. Il faut le consentement de 36 Etats pour gagner le rappel.

CHICAGO.—Mademoiselle France est morte. Lyette Teppaz, la petite dactylo parisienne qu'on avait envoyée à Chicago pour représenter la beauté de la femme française, s'est éteinte dans un hôpital de Chicago, des suites d'une côlite qui s'était développée en péritonite. Elle avait 29 ans. Elle avait passé par le Canada pour se rendre à Chicago. Elle était déjà malade, mais joyeuse et crâne.

PARIS.—Le prince des Asturies, héritier du trône espagnol alors que l'Espagne était une monarchie, perdra toutes ses prérogatives royales et sera pratiquement ostracisé par la famille royale s'il persiste dans son intention d'épouser une roturière cubaine, Ignacia Adriana Sampedro Ocejo. Les bans ont été publiés à Lausanne où le prince, à demi invalide, vit depuis le renversement de la monarchie espagnole.

MADRID.—Le premier ministre Azana, de l'Espagne et tout son cabinet ont démissionné, aujourd'hui, à cause des difficultés ministérielles créés par la mise en vigueur récente des nouvelles lois religieuses et agraires.

Les puissances européennes signent le pacte Mussolini

Le premier ministre italien prédit dix années de paix et de sécurité—La coopération de quatre des principales puissances européennes

ROME.—Le pacte des quatres de Mussolini dont le but est d'assurer la paix à l'Europe et d'ouvrir la voie au relèvement économique mondial, a été signé, mercredi, par le premier ministre italien et les ambassadeurs de la Grande Bretagne, de la France et de l'Allemagne.

Dans un discours qu'il prononça au Sénat, alors qu'il annonça que les quatre grandes puissances européennes adhéraient à ce pacte, le premier ministre Mussolini représenta cet accord comme étant une garantie de paix pour dix ans, en même temps que la sécurité pour l'Europe.

Le document, tel que finalement approuvé par les quatre puissances", dit le Duce, "assure le désarmement de ces quatre nations au cas de la faillite partielle ou complète de la conférence du désarmement de Genève. Le pacte a aussi pour objectif de protéger les intérêts de tous les états et non pas de quelques-uns, et de préparer les voies à la reconstruction mondiale. La collaboration concernera tous les états, grands et petits."

Le pacte à quatre fut signé immédiatement à la suite du discours du Duce. Mussolini avait un vaste sourire sur les lèvres en quittant le Sénat pour se rendre au palais Venezia, où il fut rejoint par Sir Ronald Graham, ambassadeur britannique, M. Henri de Jouvenel, ambassadeur français, et Herr Ulrich Von Hassel, ambassadeur allemand.

Les signatures furent apposées par le Duce et ces ambassadeurs au bas du traité dans le grand bureau du premier ministre, dans l'ordre suivant: Allemagne, France, Grande-Bretagne, Italie, c'est-à-dire d'après l'ordre alphabétique français.

Chacun des signataires reçut une copie du pacte enfermée entre deux couverts de cuir travaillés artistiquement.

Texte du traité

Voici le texte au complet du traité de paix de Mussolini tel qu'il publié à Londres.

Le président du Reich allemand, le président de la République française, Sa Majesté le roi de la Grande-Bretagne, de l'Irlande et des Dominions par delà les mers, Empereur des Indes, et Sa Majesté le roi d'Italie.

Comprenant les responsabilités spéciales qui leur incombent parce qu'ils sont représentés de façon permanente au Conseil de la Société des Nations, et les responsabilités qui résultent de la signature du traité de Locarno.

Etant convaincus que l'état d'inquiétude qui règne dans le monde ne peut être dissipé qu'en renforcissant leur solidarité de façon à restaurer les garanties de paix européennes.

Etant fidèles aux obligations qu'ils ont assumées en vertu du covenant de la Société des Nations, des traités de Locarno et du pact Briand-Kellogg, et prenant en considération la déclaration de renoncement à la force, dont le principe fut établi lors de la déclaration signée à Genève le 11 décembre 1932 par les délégués à la conférence du désarmement et adoptée le 2 mars 1933 par la commission politique de cette même confrence.

Voulant donner plein effet à toutes les provisions du covenant de la Société des Nations en se conformant aux méthodes et aux procédures qui y sont énoncées qu'ils n'ont pas l'intention d'abandonner.

Se souvenant des droits de tout état, qui ne peuvent être changés sans le consentement du pays intéressé.

Ont résolu de conclure une entente à cet effet et ont nommé comme leurs ministres plénipotentiaires le président du Reich allemand, le président de la République française, le roi de la Grande Bretagne, de l'Irlande, des Dominions par delà les mers, Empereur des Indes, le Roi d'Italie, ayant vérifié la bonne et due forme de leurs pouvoirs, ont convenu comme suit:

Article I.

Les parties contractantes se consulteront relativement à toutes les questions qui les concernent. Ils feront tous les efforts en leur pouvoir pour assurer, en conformité avec les désirs de la Société des Nations, la coopération des puissances pour la conservation de la paix.

Article II.

En ce qui concerne le covenant de la Société des Nations, particulièrement les articles 10, 16 et 19, les parties contractantes décident d'examiner entre elles et sans empiéter sur les décisions qui peuvent seules être prises par la Société des Nations, toute proposition relative aux méthodes et à la procédure employées pour mettre ces articles à exécution.

Article III

Les parties contractantes s'engagent à faire tous les efforts en leur pouvoir pour assurer le succès de la conférence du désarmement et, si des questions qui les concernent particulièrement demeurent en suspension à la fin de cette conférence, elles se réservent le droit d'étudier ces questions entre elles afin d'assurer leur solution par des moyens appropriés.

Article IV

Les parties contractantes affirment leur désir de se consulter relativement à toutes les questions économiques qui intéressent l'Europe de façon générale et particulièrement la restauration économique, afin de chercher une solution en conformité avec les règlements de la Société des Nations.

Article V.

La présente entente sera en vigueur pendant dix ans à compter de la date de sa ratification. Si, avant la fin de la huitième année, aucune des parties contractantes n'a averti les autres de son intention de mettre fin à l'entente, elle sera considérée comme renouvelée et demeurera en vigueur indéfiniment, chacune des parties contractantes conservant le droit d'y mettre fin en donnant deux ans d'avis à cet effet.

Article VI.

La présente entente est rédigée en anglais, en français, en allemand et en italien; le texte français prévaudra en cas de divergence. Les ratifications seront déposées à Rome le plus tôt possible. Le gouvernement du royaume d'Italie enverra à chacune des parties contractantes une copie certifiée des procès-verbaux déposés.

La présente entente entrera en vigueur dès que toutes les ratifications auront été déposées. Elle sera enregistrée à la Société des Nations en conformité avec le covenant de cette société.

Fait à Rome, ce septième jour de juin 1933, en copie unique qui demeurera aux archives du gouvernement du royaume d'Italie; des copies certifiées seront remises à chacun des parties contractantes.

En foi de quoi ont signé les plénipotentiaires nommés plus haut.

Les Ontariens et le français

L'université du Western Ontario enverra cet été douze de ses gradués dans des familles qui ne parlent que français

LONDON, Ont.—Comme geste de bonne entente et afin que le français puisse être enseigné d'après le système D. (débrouille-toi), l'université du Western Ontario établira une classe dans l'est de la province de Québec au cours de l'été. Le plan est unique dans les cercles universitaires canadiens.

Au moins douze étudiants pris parmi les gradués de l'université seront envoyés aux Trois-Pistoles, à 150 milles en bas de Québec. Là les étudiants prendront chambre et pension dans des familles parlant exclusivement français et des cours auront lieu chaque jour pendant deux heures.

Comme il n'y aura qu'un étudiant par famille, il devra apprendre à parler français ou à garder le silence toute la journée. Ce cours durera deux mois, et l'on calcule qu'il coûtera environ $50 à chaque étudiant.

Préparation de la carte électorale

D'après la nouvelle loi—Un travail de plusieurs mois—Quatre élections complémentaires à faire d'après la carte actuelle

OTTAWA.—Le directeur général des élections est à préparer une nouvelle carte électorale du Canada, conformément aux stipulations du bill qui a été adopté à la fin de la session. Mais le travail ne sera pas complété avant plusieurs mois. La nouvelle loi, d'ailleurs, n'entrera en vigueur qu'à la prorogation de ce parlement. Quatre élections complémentaires seront tenues d'ici là: dans Yamaska, Québec; South-Oxford, Ontario; Restigouche-Madawaska, Nouveau-Brunswick; et Mackenzie, Saskatchewan. Ces quatre élections partielles se feront d'après les cartes électorales actuelles.

—oOo—

A la mémoire de Mgr de Laval et de G. Couillard

Le séminaire de Québec inaugurera deux plaques commémoratives le 16 juin.—Un cadran solaire

QUEBEC.—Le 16 juin prochain, le Séminaire de Québec honorera la mémoire de son fondateur, Mgr de Laval, et de l'un des premiers colons de la Nouvelle France, Guillaume Couillard, qui défricha et cultiva le terrain sur lequel sont érigées les constructions de notre première maison d'enseignement secondaire. Deux plaques commémoratives seront dévoilées à cette occasion et plusieurs discours seront prononcés. Le Séminaire profitera de cette cérémonie pour inaugurer le nouveau cadran solaire qu'il fait installer dans la cour des petits. Ce cadran, une oeuvre d'art remarquable, remplacera celui qui existait autrefois au même endroit, mais que les méfaits de la température ont fait disparaître il y a déjà plus d'un quart de siècle.

—oOo—

Complot de la jeunesse communiste

Contre Staline — Le Gépéou vient de le découvrir — Les chefs seront-ils jugés en secret?—La haute "noblesse" communiste

MOSCOU.—Les services du Guépéou viennent de découvrir un complot de caractère vraiment sensationnel.

Il résulte, en effet, de l'enquête menée à ce sujet, que Staline et son principal adjoint Kaganovitch devaient en être les victimes et ses auteurs n'étaient autres que des membres des Jeunesses communistes, presque tous fils des dirigeants soviétiques les plus en vue.

A la tête de cette organisation révolutionnaire se trouvait un certain Niemtchenko, fils de l'ancien président des Syndicats ouvriers de l'Ukraine. On ne sait encore si les chefs du complot qui ont été arrêtés seront traduits devant le tribunal sommaire et secret du Guépéou ou s'ils seront jugés par la Cour suprême de Moscou.

Ce serait, en ce dernier cas, occasion d'un procès monstre dont les accusés appartiendraient, cette fois, à la plus haute "noblesse" communiste

OTTAWA.—On se propose de nommer un secrétaire de langue française à la Commission du Tarif, comme ce fut le cas à la Commission de la radio. D'ici cette nomination M. Hector McKinnon, secrétaire de l'ancienne commission, sera en fonction. On mentionne le nom du colonel Hugh de Martigny, de Montréal, à ce poste d'importance.

WASHINGTON. — La corporation de reconstruction financière a ouvert à la Chine un crédit de $40,000,000 pour l'achat de coton et un crédit de $10,000,000 pour l'achat de blé. Cette mesure fait partie du programme gouvernemental pour accroître les exportations. La Chine a trois ans pour rembourser les Etats-Unis.

La situation dans l'Ouest s'améliorera

Déclaration de l'hon. Brownlee au congrès des manufacturiers canadiens, à Toronto—Discours de M. W. C. Coulter—Fusion des réseaux

TORONTO.—"Tandis que le monde tourne les yeux avec confiance et courage vers la prochaine conférence économique mondiale, croyant qu'elle accomplira de grandes choses, il est opportun de rappeler que l'intelligence et la puissance de l'homme sont très limitées, principalement quand elles sont aux prises avec des bouleversements de la nature ou des conditions internationales", a déclaré M. W.-C. Coulter, la semaine dernière, dans son adresse présidentielle à l'Association des Manufacturiers Canadiens.

"Au mieux, la conférence ne peut qu'acheminer le monde sur la voie de l'amélioration. Elle ne fera pas de miracles. La simple adoption d'une formule attrayante n'opérera pas une transformation extraordinaire. Après que la conférence aura indiqué le chemin à suivre et déclenché la marche en avant, le voyage sera ardu, mais nous pourrons l'accomplir avec enthousiasme si nous savons qu'il conduit, au delà du brouillard, vers un terrain solide."

Le discours de M. Coulter fut l'un des principaux événements qui retinrent l'attention des 300 délégués à la 62ème assemblée annuelle de l'association.

Le premier ministre J.-E. Brownlee, de l'Alberta, apparaissant devant la réunion par surprise, prédit de belles récoltes et une amélioration des conditions dans l'Ouest cette année. Il apprécia en même temps le calme et le courage manifestés par la population des plaines de l'Ouest au milieu de l'adversité.

Dans la journée, M. A. McA. Murphy, de Montréal, recommanda fortement la fusion du Pacifique Canadien et du Canadien National comme étant "le premier pas à faire pour sauver le pays industriellement", et il ajouta que les propositions d'amalgamation formulées par M. E.-W. Beatty, président du C.P.R., n'avaient pas été suffisamment étudiées par le gouvernement et le peuple canadien. "La taxe infernale que nous devons payer aujourd'hui est au plus grand détriment du pays", dit-il.

Les délégués furent, à leur première réunion, salués par le lieutenant-gouverneur, l'hon. H.-A. Bruce, le premier ministre George-S. Henry, de l'Ontario, et le maire William Stewart, de Toronto.

Ouverture de la conférence économique

Des délégués des quatre coins du monde sont présents—Dans son discours, le roi Georges V demande aux nations de coopérer—On se rend compte qu'il existe une crise très grave

LONDRES.—La fameuse conférence économique mondiale dont on a tant parlé depuis des mois s'est ouverte officiellement lundi dernier à Londres en présence des délégués de 66 nations.

En dépit d'une violente attaque de rhumatisme qui l'obligeait à garder la chambre depuis quelques jours, Sa Majesté le roi George V a officiellement ouvert les délibérations de la conférence qui se tiendra dans l'immense musée géologique de Kensington. Dans son discours, le roi souhaita que le succès couronne les délibérations de cette conférence convoquée dans le but de venir en aide à l'humanité souffrante. Le roi fit son discours en anglais et en français.

Le monde, dit le roi, est dans un état inquiétant, et pour vous MM. les délégués qui vous attaquez au problème de la restauration économique, la tâche est grande. Cette restauration n'est possible que si on la fait reposer sur la bonne volonté et la coopération sincère. J'espère que cette conférence ne se terminera pas sans qu'elle soit marqué par une heureuse issue attendue impatiemment par l'univers.

L'hon. Ramsay MacDonald, premier ministre de l'Angleterre et président de la conférence, fit un vigoureux plaidoyer en faveur de la coopération et de l'action et esquissa quelques-uns des problèmes qui seraient discutés au cours de la conférence. Nous ne devons pas échouer, dit-il. Les hommes qui réussissent doivent envisager leur travail avec une foi de conquérants. Montrons au monde, dès cette première séance, que nous sommes résolus de réussir. Nous ne pouvons plus retarder l'échéance. La rapidité d'entente est essentielle au succès. Que le monde sache que nous pouvons prendre une décision et donner des directives.

PARIS.—D'après les statistiques de l'Union internationale de radiodiffusion, le nombre des stations européennes est passé, en quatre ans, de 170 à 238, celui des stations sud-américaines de 40 à 85, et celui des stations asiatiques de 10 à 26.

ROME.—Le sous-officier Francesco Angelo, rapporte-t-on dans les cercles de l'aviation, a brisé officieusement son propre record mondial de vitesse en volant à raison de 440 milles à l'heure au cours d'un pratique au-dessus du lac Gardo. Le 10 avril, il avait atteint une vitesse de 426½ milles à l'heure.

MADRID.—Les milieux parlementaires bourdonnent aujourd'hui de commentaires sur l'accusation portée contre le président Alcala Zamora de travailler maintenant dans un sens contraire au programme révolutionnaire originale de la Révolution nationale. Le député Diego Hidalgo, de l'opposition socialiste, a porté l'accusation, disant que les conditions actuelles, sous un régime républicain instauré il y a deux ans, sont pires qu'aux plus mauvais jours de la monarchie. Il demande instamment au gouvernement de désavouer le président "en autant que celui-ci favorise secrètement les obstructionnistes."

La déclaration de Hidalgo, répandue dans les couloirs du Congrès, est "à ce point dangereuse qu'elle rend applicable la loi de la sécurité nationale", dit Casares Quiroga, ministre de l'Intérieur.

Les libéraux d'Ottawa

Mise en garde contre la C.C.F.

OTTAWA.—Les deux conférenciers au déjeuner-causerie qui a marqué la fin du Congrès de l'Association libérale du Vingtième Siècle ont mis leurs jeunes auditeurs en garde contre la Cooperative Commonwealth Federation.

"Les promesses des C.C.F. sont alléchantes", dit la sénatrice Cairine Wilson, "mais les chefs eux-mêmes de la C.C.F. peuvent-ils nous dire comment ils les rempliront? N'avons-nous pas, en 1930, écouté des promesses encore plus mirobolantes, dont toutes devaient être réalisées si le premier ministre actuel était porté au pouvoir."

"Les C.C.F.", a déclaré M. Mackenzie King, chef de l'opposition libérale, "vont détruire l'individualisme. Ils tentent de standardiser l'humanité. Ils veulent façonner tout le monde d'après un même moule. Ils n'ont pas émis une seule idée progressive qui n'était déjà au programme du parti libéral.

"Ce programme du parti libéral revendique, en premier lieu et avant toute autre chose, la liberté nécessaire aux individus pour qu'ils aient la chance de se développer selon leurs aptitudes personnelles."

"Le gouvernement actuel", poursuivit M. King, "n'est que l'assujettissement du cabinet et du pays aux idées et aux volontés d'un seul homme."

Chronique de l'A.C.F.A.

Le temps et l'espace ne nous permettent pas de faire une longue chronique, cette semaine.

Nous attirons l'attention de nos membres sur les articles 15a, 27 et 33 de la constitution.

Nous demandons à tous les officiers des cercles de s'organiser de façon à ce que les districts scolaires bilingues soient représentés officiellement au congrès. Il ne s'agit pas de laisser le travail par le voisin. Nous suggérons une assemblée de l'exécutif local pour discuter de la manière à faire représenter chaque district scolaire bilingue.

* * *

Nous publierons à la fin du mois, le pourcentage obtenu par chaque cercle. Durant ce dernier trimestre plusieurs cercles ont été très actifs; quelques-uns ont été indifférents; d'autres, complètement engourdis. Nous espérons que chaque cercle aura à coeur de faire monter le pourcentage de son objectif avant le congrès. A cet effet, toutes les remises d'argent doivent être à la poste avant minuit, le 30 juin, sans quoi ces remises seront créditées au trimestre, juillet-août-septembre.

Si vous avez des fonds à faire parvenir au trésorier, pourquoi attendre à la dernière minute? Le comité des finances a certainement besoin de TOUS les montants qui sont actuellement dans les cercles et qui auraient dû être envoyés, il y a déjà longtemps. C'est bien beau de maintenir une Association, mais il faut au comité des finances, la coopération et la bonne volonté de la part des secrétaires des cercles. La grande majorité remettent scrupuleusement les cotisation au fur et à mesure qu'elles sont perçues, mais d'autres attendent de laisser des montants assez considérables et, entre temps, le comité des finances et les comptes doivent aussi attendre. Est-ce raisonnable?

LEO BELHUMEUR,
secrétaire général.

—oOo—

AMENDEMENTS AUX STATUTS GENERAUX DE L'ASSOCIATION

Le cercle de Saint-Edmond proposera, lors du prochain congrès que l'article 29 de la constitution qui se lit actuellement comme suit: "Chaque cercle paroissial a droit à un délégué par vingt (20) membres ou fraction de vingt membres" soit amendé de façon à se lire comme suit: "Chaque cercle paroissial aura le droit d'envoyer un délégué au congrès."

* * *

Le cercle de Saint-Joachim proposera l'amendement suivant à l'article 38: "Que les présidents de tous les cercles en loi avec la constitution soient membres ex-officio de l'exécutif central."

Actuellement, l'article 38 permet à tous les présidents des cercles d'assister aux assemblées de l'Exécutif, sans toutefois, leur accorder de votc. L'amendement tel que proposé permettrait à tous les président "de tous les cercles en loi avec la constitution", d'être membres ex-officio de l'Exécutif Central.

* * *

Le cercle de Legal proposera l'amendement suivant à la clause 5 des statuts généraux: "Pour être qualifié à devenir membre de l'Exécutif, il faut en plus des dispositions prévues dans l'article 5, des Statuts généraux, faire une vie de patriote, c'est-à-dire, parler le français partout où la chose est possible, mais surtout à son foyer; que la langue française soit la seule employée par sa famille; n'appartenir à aucune association hostile ou étrangère aux intérêts des Canadiens français."

La note suivante accompagnait cet amendement: Nous prions les délégués des autres cercles qui assisteront au prochain congrès, d'étudier ce qui précède et de nous aider s'ils pensent comme nous; il y va de l'avenir de notre Association."

* * *

Le cercle de Calgary proposera les amendements suivants: "Qu'à la clause 31 soit ajoutée la phrase suivante: Une prière sera faite au commencement de chaque assemblée du congrès pour demander les lumières de Dieu sur ses délibérations."

(Suite page 8).

Congrès de l'A.C.F.A. les 12, 13, 14 juillet!

Propos religieux, littéraires et féminins

Le Royaume = = de l'Intérieur

La formation des enfants à l'économie

Une modeste aisance, fruit du travail et de l'économie selon l'ordre établi par la divine Providence, favorise la pratique des vertus familiales et chrétiennes. Aussi voit-on dans la famille économe, sous un vraiment beau spectacle de paix, d'harmonie, de confort et de bonheur, régner l'esprit chrétien, la fidélité à tous les devoirs, la compassion et la charité à l'égard des pauvres et en faveur des diverses bonnes oeuvres.

Quel bel et efficace exemple aux enfants d'une telle famille! Quelle bonne édification pour tous!

La vertu d'économie avec toutes ses heureuses suites devient héréditaire chez ces enfants; déjà ils la pratiquent eux-mêmes en petit, sacrifiant les friandises, acceptant de n'en avoir qu'aux fêtes, se passant des jouets trop coûteux ou même disproportionnés à leur âge, et confiant plutôt à leur petite banque de maison ou à leur livret de caisse scolaire, les sous reçus pour commissions ou comme récompense de leur bonne tenue et conduite.

C'est dès l'âge scolaire des enfants qu'il faut commencer à susciter et à développer chez eux le sens de l'économie, mais sans les induire à l'esprit d'égoïsme ni à l'attachement passionné de l'argent.

La modération et la vertu doivent présider à cette formation des enfants à l'économie.

A la maison et à l'école, sous la direction principale de la mère et de l'institutrice ou de l'instituteur, ils apprendront à prendre soin de leur butin, de leurs livres et cahiers, de leur pupitre, de façon à ne rien déchirer ni gaspiller et à ne rien détériorer.

Et ainsi qu'il était dit il y a un instant, s'ils ont quelques monnaies à leur disposition, ils s'habitueront dès lors à accorder par esprit de charité et de bon emploi de leur petit bien quelques sous à l'Oeuvre de la Sainte-Enfance au soulagement de petits pauvres, contribueront pour quelques autres sous à l'achat de leurs propres cahiers et crayons par exemple, puis avec empressement et goût déposeront à leur petite banque à domicile ou confieront à leur livret scolaire le reste de leurs épargnes qui leur serviront en temps de nouveaux minimes besoins. C'est toute la pratique de l'économie en miniature.

Les parents feront bien de stimuler chez leurs enfants de telles bonnes dispositions à l'économie, en augmentant par la libéralité leur petit avoir tout en ne faisant pas naître cependant chez eux l'esprit de mercantilisme.

S'il est expédient de faire à l'égard des enfants la part de la récompense pour certains mérites, et s'il convient de le faire en monnaie sonnante pour les encourager à l'épargne, il est bon aussi de les initier à l'esprit de prévenance et de gratuité de services. C'est unir ainsi le sentiment du dévouement et de la générosité à celui d'ailleurs légitime de l'intérêt bien compris et honnêtement servi.

Quelle belle oeuvre des parents qu'une telle éducation donnée à leurs enfants, et quelles excellentes habitudes, prises par ces parents, de la magnanimité de coeur, de l'esprit d'initiative, du sens et du goût de l'économie!

Par malheur les parents à l'aise ne se soucient pas toujours de former leurs enfants à l'économie. Du moins, que les instituteurs et institutrices s'y emploient davantage alors en suppléant ces parents, et en mettant eux-mêmes bien en pratique leurs leçons d'économie à leurs élèves. L'exemple fortifie l'enseignement.

Et pour tous ces enfants devenus grands, hommes et femmes, la pratique de l'économie se développera sur une plus haute échelle, leur sera facile et productive; ils en seront heureux, et à leur tour, tout à l'instar de leurs parents, feront eux-mêmes des heureux.

Abbé O. Bélanger.

Sa mère!...

Comme on sort d'un coffret un beau diamant méconnu, mais qui brille quand même au fond d'une poussière de toc et d'oubli, les pouvoirs publics, **officiellement**, sortent, depuis quatre ans, l'idée sacrée de la "mère", pour l'exalter, et lui rendre enfin la justice qui lui est due.

Cette année, la Fête Nationale des Mères françaises est fixée au dimanche, 28 mai.

* * *

Il est temps! . . .

Regardez autour de vous.

Le mancenillier d'égoïsme étend partout ses rameaux de stérilité et de mort.

La stérilité. . . Parce que le pays est devenu "hydrocéphale". La ville a volé à la terre la moitié de ses fidèles, et les a amenés à ses usines, à ses bureaux, à ses cinémas.

Avec l'Ecole unique, elle se prépare d'ailleurs à en déraciner bien d'autres!

Villes surpeuplées. . . , terres désertées. . .

Une tête énorme, monstrueuse. . ., des membres grêles. . .

C'est la caractéristique même des dégénérés.

* * *

La terre, elle, réclame des enfants, car les enfants lui sont une force et une richesse.

Je corresponds, ces temps-ci, avec une famille de 18 enfants, tous vivants. . . tous bons chrétiens. . . 18 . . . Vous lisez bien?

Le père s'appelle Isidore Valletian, et demeure au Poët-Sigilat, par Ste-Jalle, dans le Drôme.

Le curé est enchanté. . . 18 paroissiens d'un seul coup!

Mgr Pic, évêque de Valence, vient de baptiser le dernier; et j'ai, sur mon bureau, la modeste boîte de dragées.

Pas un sou!

Mais, du courage, des bras, de belles santés. Ils se sont installés dans une ferme **abandonnée**, et ils ne mourront pas de faim. Ils réclament seulement de quoi acheter deux mulets pour labourer la terre en friche.

Voyez-vous une telle famille à Paris. . ? Les concierges! . . les voisins! . . les propriétaires! . .

* * *

La stérilité. . . Parce qu'on veut être toujours jeune. . ., toujours jouir . . ., rouler. . . , avoir de l'aisance et une taille fine.

La stérilité. . . Parce que l'enfant gêne, coûte, crée de nouveaux devoirs.

Je vois encore telle dame amenant son fils de 6 ans dans un grand collège parisien. L'abbé-directeur disait à cette femme:

—Mais, madame, à 6 ans, ce sont les genoux de sa maman qu'il lui faut, à ce tout petit.

—Que voulez-vous! Moi, je ne suis pas élever un enfant! . .

Elle ne savait pas! . . Les bêtes, elles, savent.

* * *

La stérilité. . .

Feuilletez un catalogue de modes, et voyez si elles s'orientent vers la maternité?

La race. . ? L'avenir. . ? Bah!

Ce qui compte, c'est le "moi". . . le tout petit moi, avec sa poudre, son rouge, sa robe étriquée, son calot bien de côté sur l'oreille.

Le berceau. . ? Ah! parlons-en! . . C'est un vieux petit meuble pour les naïfs et pour le grenier.

On pense cela, et on le dit, même aujourd'hui, en plein printemps, quand la vie piaille et chante dans tous les nids.

* * *

La stérilité. . . Parce que, en haut et en bas, la sève religieuse ne passe plus. . .

Parce que la maternité a, contre elle, la législation, le divorce et la lutte des classes. . .

Parce que certaines conditions de vie et de travail sont devenues antichrétiennes et inhumaines.

On ne veut pas admettre que c'est **Dieu qui a toujours raison. . . que tout** doit graviter autour de la famille, et que la suprême bénédiction biblique reste celle-ci: **Tu verras les enfants de tes enfants jusqu'à la troisième et la quatrième génération.**

Et on attend la fin de sa vie pour constater que rien n'est plus triste qu'un vieux et qu'une vieille, seuls par leur faute, et qui s'en vont vers la mort et le jugement, à côté d'un tas de billets de banque qui, déjà, ne leur servent à rien.

* * *

On s'aperçoit enfin, maintenant, que le pays s'effondre. . ., que, dans les deux tiers des départements, les cercueils sont plus nombreux que les berceaux.

Alors on ressuscite l'idée de "mère", et on s'incline devant elle, comme devant une évocation de salut.

Mieux vaut tard que jamais.

Pourquoi la femme est-elle faite, sinon pour être mère. . ., mère selon la nature, ou selon la grâce?

Mère! . . Mot divin, dans lequel on trouve la femme, l'amour, l'abnégation, le sacrifice. . ., tout ce qu'il y a de beau, de grand, de doux sur la terre.

* * *

Sa mère. . . sa maman! . . . Quel doux souvenir pour la plupart d'entre nous!

Vous, qui l'avez perdue, fermez les yeux, et évoquez le visage de votre mère.

C'est, dans la vie, l'imploration des faibles, et aussi des plus forts.

Au soir de certaines batailles, quand la nuit tombait sur les blessés et les agonisants, que de fois une voix d'angoisse a traversé le silence: "Maman!" . . . Maman! . . L'appel suprême! . . Quand la mère ne répond plus, c'est la fin de tout.

* * *

Rappelez-vous la Glu, de Richepin.

La maîtresse du fils a exigé, comme marque d'esclavage et d'amour, le coeur de la mère.

Lui, il va. . ., il tue sa mère. . ., lui arrache le coeur, et l'emporte. . .

Mais, troublé dans sa course, il bute contre une pierre, le coeur s'échappe de sa main, et roule, avec lui, dans le fossé.

Alors, un cri jaillit de ce coeur: "Mon fils, t'es-tu fait mal?"

Ce cri, c'est toute la mère.

* * *

Aujourd'hui, il y a trois fêtes officiellement nationales:

Le 14 juillet. . .

La fête de Jeanne d'Arc.

La fête des Mères françaises.

On connaît les deux premières.

On paraît encore ignorer la troisième. . ., celle de dimanche prochain.

Et pourtant, combien il serait désirable que toutes les paroisses inscrivent cette fête des mères en leur programme, comme beaucoup de mairies l'ont déjà fait.

Désirable, que cette fête soit religieuse, familiale, et avec les enfants. . . . Messe. . . pain bénit. . ., banquet, toast, insigne, et souvenir. . .

On voit très bien cela, avec un brave curé à la tête. Et ce sera sympathique à tout le monde.

La Ligue Patriotique des Françaises, qui groupe 1,300 adhérentes, est tout indiquée pour déclancher, intensifier ce mouvement dans la France et les colonies. Je suis certain qu'elle ne faillira pas à sa tâche.

* * *

Si cette idée de l'hommage à la mère s'étendait dans tout le pays. . .

Si les inféconds poupées cessaient de tenir le haut du pavé.

Si tant de figuiers stériles sentaient monter autour d'eux, un sentiment de réprobation.

Si, enfin, la mère était réhabilitée —dire qu'on en est descendu là!— oui, il y aurait quelque chose de changé. . .

. . . Il y aurait une fenêtre ouverte en la triste et frénétique "maison à l'envers" où nous nous étiolons tous, dans la facticité des êtres et le mensonge des choses. . .

Pierre L'ERMITE.

Le son est au vent ce que la flamme est à la chaleur.—J. Joubert.

Ce serait un blasphème de penser que Dieu ne nous a pas créés pour le bonheur.—A. de la Ferronnays.

Se fâcher, s'impatienter c'est dépenser inutilement quelque chose de sa force.—Laure Conan.

Je veux...

Il paraît que, dans les verbes, ce verbe vouloir est le plus difficile à conjuguer. En famille, vous essayez bien souvent l'effet de deux mots magiques, et vous dites d'une voix impérieuse: Je veux! Mais tout de suite, on vous rappelle à l'ordre: un enfant dit: je voudrais, il ne dit pas: je veux.

D'autres fois, le verbe vouloir se moque de vous. Pour venir à bout de la tâche ardue, il faudrait répéter: je veux! et vous dites, pleurant à demi: je ne veux pas! Quelle singulière aventure! Le verbe vouloir vous jouera-t-il semblables tours jusqu'à ce que vous soyez une vieille dame? Vous feriez peut-être bien de l'apprendre tout de suite. Dès le premier de l'an! Je parie qu'au soir du 31 décembre, le verbe vouloir et son ami le verbe pouvoir ne garderont plus de secrets pour vous.

Un petit conseil. En général, cela réussit beaucoup mieux de murmurer: je veux, tout bas, pour toi seule, que de le crier en trépignant devant un auditoire plus ou moins favorable. Essayez donc ma recette. Répétez souvent et doucement: je veux devenir obéissante; je veux savoir mes leçons. Bien sûr, les leçons finiront par être sues et la petite personne deviendra docile comme un agneau.

Autre conseil: modérez vos ambitions. Quand on "veut" trop de choses, on ne peut plus rien du tout. Vous avez sûrement un petit défaut mignon. Cherchez-le; au besoin, écoutez les critiques de messieurs vos frères qui s'y connaissent joliment bien. Une fois renseignée, savez-vous ce qu'il faudra faire? Choisir une des manifestations de ce défaut mignon et lui déclarer la guerre. Etes-vous paresseuse comme le lézard au soleil? Gourmande? Vaniteuse? Dites simplement: je veux sauter du lit dès qu'on m'appellera. Je veux manger un peu moins de dessert. Je veux mettre sans grogner cette robe démodée que j'exècre. Pas davantage!

O miracle! Vous voici ponctuelle comme une horloge, vous ne faites plus la petite bouche, vous vous trouvez fort à l'aise dans votre robe de l'an passé. . . et vous devenez courageuse pour tout le reste! Voyezvous, les petites âmes aguerries ressemblent aux champions de tennis qui triomphent dans les très grands combats parce qu'ils se sont exercés dans les combats tout petits.

Je veux! Je veux! Les jolis mots! Quand on sait lire le premier, on sait dire le second, et bientôt ce verbe vouloir aide à conjuguer encore le verbe aimer, le verbe souffrir, le verbe savoir et le verbe sourire. . . Tous les beaux verbes de la vie!

Coin des... Avant-Gardistes de l'A.C.F.A.

FALHER

AVANT-GARDE DE L'A.C.F.A.

Une journée sérieuse

Personne en Alberta ignore que jeudi, le 1er juin, fut une journée de patriotisme intense pour les petits Canadiens français. Comme tous veulent arriver aux premières places pour le Concours de français, chacun apporte à son travail un grand sérieux. Futurs défenseurs de nos droits, les enfants d'aujourd'hui se préparent à la lutte en étudiant très bien leur langue maternelle et en s'enrôlant dans la jeune Association de l'Avant-Garde.

Nous empruntons la voix de la Survivance pour remercier nos dévoués surveillants qui ont si généreusement sacrifié leur temps pour une oeuvre nationale.

Réunion du Cercle Saint-Jean-Baptiste de l'Avant-Garde

Le cercle Saint-Jean-Baptiste tient sa réunion hebdomadaire le vendredi, 2 juin 1933. Sont présentes à cette assemblée, notre dévouée Soeur Supérieure et vice-présidente honoraire de l'Avant-Garde; Soeur Marie de Sainte-Laure, laquelle remplace notre directrice. Où est donc notre dévouée maîtresse? me direz-vous; pourquoi ce changement au début de juin? Voici: vous ne serez pas plus surpris de l'apprendre que nous le fûmes nous-mêmes lundi matin. Vendredi, notre chère maîtresse apprenait par télégramme la maladie grave de son cher père et elle était appelée à Montréal. Les élèves du village eurent le bonheur de la rencontrer avant son départ; mais ses enfants de la campagne n'apprirent la fatale nouvelle que dimanche ou lundi. Depuis ce jours nous avons appris la mort de ce cher père; nous en sommes bien affectés et nous demandons à notre maîtresse de vouloir bien recevoir nos profondes sympathies.

On commence par la prière et le chant de l'Avant-Garde la réunion de ce jour. Mlle la secrétaire fait la lecture des minutes et donne connaissance aux membres de deux lettres reçues; l'une du R. P. Serrand, O.M.I., l'autre de M. le juge Dubuc. MM. Gérard Bugeaud et Joseph Laflamme demandent l'adoption des minutes.

Les propositions suivantes furent ensuite votées:

1. Proposé par M. Gérard Bugeaud et secondé par M. Edgar Hamel: Q'une lettre de sympathie soit adressée à notre dévouée maîtresse.

2. Proposé par Mlle Anita Lavoie et secondé par Mlle Yvette Viens: Qu'un vote de remerciement soit adressé à Mme Tremblay qui a bien voulu surveiller durant notre concours de français.

3. Proposé par notre vice-présidente honoraire et secondé à l'unanimité: Que Mlle la secrétaire envoie le rapport de l'assemblée d'aujourd'hui à notre maîtresse.

Comme notre chère Soeur Marie de Sainte-Laure doit nous quitter pour retourner à sa mission, M. le président se fait l'interprète de ses compagnons et compagnes pour remercier cette excellente institutrice qui s'est donnée sans compter durant toute cette semaine.

Soeur Marie de Sainte-Laure nous adresse quelques mots; elle nous félicite de notre bonne conduite et de notre application; elle nous déclare qu'elle emporte un bon souvenir de chacun de nous. Excellent témoignage qui va sans doute réjouir et consoler notre chère maîtresse absente.

Le premier numéro au programme est une lecture historique sur "La Vérendrye" par Mlle Bénédicta Dusseault.

Mlles Irène Leblanc et Fernande Boris nous lisent chacune une cueillette: "Etre quelqu'un" et "Les commandements de la bonne ménagère".

Un morceau de clarinette par M. Roland Hardy vient nous réjouir.

Mlle Evangéline Charest relate une histoire "Le renchaussage".

Invitée à nous adresser la parole, Soeur Supérieure déclare avoir reçu nos votes de remerciement et nous félicite du bon esprit qui nous anime.

M. le président remercie nos distinguées visiteuses puis Mlles Yvette Viens et Bénédicta Dusseault demandent l'ajournement de l'assemblée.

"O Canada" est chanté avec beaucoup de fierté par les avant-gardistes du cercle Saint-Jean-Baptiste.

Marcelle Bugeaud, secrétaire.

DONNELLY

AVANT-GARDE BELHUMEUR

Vendredi, le 2 juin, vers 2 h. 30, la gente écolière de l'Avant-Garde Belhumeur s'achemine joyeuse vers le couvent, car c'est là, dans la salle paroissiale qu'a lieu l'assemblée mensuelle de notre belle association.

Comme d'habitude, la réunion est ouverte par la prière à laquelle M. le curé préside. Le programme du jour commence par le cantique "O Marie, ô Mère chérie", lequel est chanté en choeur; ensuite on procède à la lecture des minutes, au compte rendu de la trésorière générale sur l'état financier de l'association, et aux propositions diverses; mais la partie la plus intéressante est encore à venir. C'est que aujourd'hui notre bon M. le curé et aumônier doit nous parler du mouvement des "Jeunes-Canada"; mais ainsi que dans un repas, le dessert ne vient qu'à la fin; de même, la causerie que nous attendons avec anxiété, ne nous est donnée qu'en dernier.

Dans quelques paroles à point, M. le curé nous explique d'abord l'origine du groupement ainsi appelé, qui n'est autre que le résultat de la formation reçue par les jeunes sous la direction de l'A.C.J.C.; ensuite il nous dit le pourquoi de cette organisation, qui est de secouer la torpeur publique vis-à-vis de nos droits de Canadiens français, de travailler à la revendication de ces mêmes droits, et de diriger nos actions nationales vers le but à atteindre.

Notre digne conférencier termine en nous engageant fortement à méditer le travail de ces vaillants parmi les nôtres et à suivre leurs exemples dans la mesure du possible.

Au nom de l'Avant-Garde, le président remercie M. le curé de son discours instructif aussi bien qu'intéressant, et la prière d'usage dite, on se sépare après avoir joui, encore une fois de notre heure d'Avant-Garde.

Marguerite Forcier, secrétaire générale.

Le parfait courage consiste à faire sans témoins ce qu'on serait capable de faire devant tout le monde.

—La Rochefoucauld.

Aux petits Franco-Albertains

Histoire du Canada

par

Un professeur d'Université

TROISIEME EPOQUE

LA MATURITÉ (1663 à 1713)

(1ère per.) Réveil et croissance; Laval, Tracy, Talon; (2ème per.) Epanouissement; Frontenac et d'Iberville; (3ème per.) Apogée; traité de Ryswick.

(suite)

54.—Résumez les principaux événements de la seconde administration de Frontenac.

Frontenac avait 70 ans, lorsque Louis XIV le choisit une seconde fois pour présider aux destinées du Canada. Il arriva à Québec dans l'automne 1689 et fut reçu comme un libérateur.

Malgré les fatigues de la traversée et l'inclémence de la température, il se rendit aussitôt à Montréal, où il apprit avec peine que M. de Valrennes, sur l'ordre de Denonville, venait de faire sauter le fort Cataracoui. Il alla visiter les ruines de Lachine, qui lui apparurent comme un symbole de l'état de la colonie. En effet, les affaires étaient au pire.

a) Les Iroquois exaspérés semaient partout la terreur. Frontenac résolut de les apaiser au plus tôt, en faisant revenir de France, les sauvages traitreusement capturés par Champagny et envoyés par lui aux galères.

b) Les sauvages alliés eux-mêmes commençaient à douter de la puissance du bras d'Ononthio; et il ne fallait rien moins que la diplomatie d'un Nicolas Perrot et le courage d'un Louvigny, pour les retenir dans les sentiments d'une apparente fidélité.

c) Les colons étaient démoralisés et les coureurs des bois étaient devenus incontrôlables.

d) D'autre part les Américains fournissaient des munitions aux Iroquois et ne cessaient de les exciter contre nous.

En 1689, M. de Callières, délégué à la cour par Denonville, avait proposé au roi d'attaquer le mal dans sa racine et de châtier les Américains. Le roi avait accepté le projet, en le modifiant un peu et avait autorisé Frontenac à l'exécuter "s'il le jugeait à propos".

La guerre de la ligue d'Augsbourg venait de mettre aux prises la France et l'Angleterre. L'occasion était bonne; Frontenac, qui ne rêvait que plaies et bosses, ne pouvait manquer de trouver "à propos" une expédition contre la Nouvelle-Angleterre.

Il pensa que s'il pouvait intéresser les coureurs des bois à cette aventure, il pourrait du même coup: délivrer les villes de la présence de ces hôtes malcommodes et assurer le succès de l'entreprise. Il organisa trois expéditions:

a) De Montréal—février 1690—il lance 114 Canadiens et 96 sauvages sur Corlar (Schenectady) qu'ils emportent d'assaut.

b) De Trois-Rivières—janvier 1690—il lance 25 Canadiens et 27 indigènes qui, sous la conduite de François Hertel, vont détruire Salmon Falls (Portsmouth).

c) De Québec—janvier 1690—il lance 110 Canadiens, 50 Français et 60 Abénaquis qui, sous les ordres de Portneuf, s'emparent de Casco (Portland, Me.).

Le succès dépasse les espérances de Frontenac. Les Américains et les Iroquois sont consternés et la colonie triomphante se prend à espérer de meilleurs jours.

Réplique des Américains.

Les Américains ne tardèrent pas à se remettre de leur panique et leur réplique fut formidable.

Ils résolurent d'attaquer à la fois le Canada et par mer et par terre; les deux armées devant opérer leur jonction à Montréal.

A la fin d'avril 1690, l'amiral Phipps quittait Nantasket et le 11 mai, il venait sommer Menneval de lui livrer Port-Royal. Toute résistance était impossible, Menneval dut capituler. Au mépris de la parole donnée, Phipps, après avoir tout saccagé, amena la garnison prisonnière à Boston. Parkman admet que Phipps se conduisit alors comme un vulgaire voleur.

Le 9 août 1690, Phipps repart une seconde fois de Nantasket avec 30 vaisseaux et 2,300 hommes de débarquement et arrive devant Québec le 16 octobre. Il somme Frontenac de se rendre—"Dites à votre maître, que je lui répondrai par la bouche de mes canons". Le 18, Frontenac ouvre le feu.

Une troupe de 1500 Anglais prend pied à Beauport; mais est repoussée par Juchereau de Saint-Denis et Ste-Hélène, qui reçoit dans le combat une blessure mortelle.

Après cinq jours de furieux combats, Phipps échange les prisonniers, se retire le 23 et rentre à Boston le 19 novembre, avec 15 vaisseaux seulement. Le 5 novembre Québec chante le Te Deum.

Pendant ce temps, John Winthrop, qui commande l'armée de terre, s'attarde à l'entrée du lac Saint-Sacrement. Schuyler, son lieutenant obtient un succès de surprise à La Prairie; mais il doit bientôt retraiter vers la frontière en toute hâte.

L'échec des Américains eut pour effet de modérer considérablement leur ardeur et ils crurent plus opportune pour quelques années de pousser les Iroquois à l'avant-garde.

55. Comment s'acheva la carrière de Frontenac?

Frontenac avait reçu des mains de Denonville une colonie, qui toutait elle-même de son avenir; dans l'espace de quelques années, non seulement il avait dissipé toutes les craintes; mais il avait porté la Nouvelle-France à l'apogée de sa gloire.

En 1691, Portneuf s'empare de Port-Royal, et un peu plus tard, à grands coups d'épée, d'Iberville chasse les Anglais de Terreneuve et de la Baie d'Hudson. Quand sera signé le traité de Ryswick, en 1697, l'Angleterre conservera à peine ses colonies du littoral de la mer et un droit d'escale dans l'île Carbonnière. Si Frontenac, à la fin de sa vie, n'avait pas encore complètement réformé son humeur querelleuse, s'il trouva le loisir d'avoir de nouveaux démêlés avec l'intendant et le clergé, il n'en est pas moins vrai que, le 22 novembre 1698, quand il rendit le dernier soupir, la colonie entière sentit qu'elle faisait une perte irréparable.

56. Donnez la biographie du Sieur d'Iberville.

Pierre Le Moyne, sieur d'Iberville, le troisième des douze fils du célèbre interprète, Charles Le Moyne, fut sans conteste la plus pure et la plus éclatante de nos gloire nationales.

a) Il est bien à nous, puisqu'il naquit à Montréal (21 juillet 1661), et passa sa vie entière au service de la Nouvelle-France. Il appartenait à une famille de héros. Ce sont ses frères et lui, que la postérité reconnaissante désigne sous le nom de Machabées canadiens.

b) Il grandit au bruit de la fusillade; Dollard venait de succomber au Long-Sault et Villemarie traversait la crise la plus terrible de son existence. Ses jouets furent des avirons, des raquettes, des sabres et des mousquets.

c) En compagnie de ses frères, Sainte-Hélène et Maricourt, il fut envoyé en France, dans une école de marine pour compléter ses études militaires.

d) A vingt ans, il possédait à la fois les qualités du marin français et du soldat canadien: la stratégie, le coup d'oeil, la décision, l'endurance et le mépris absolu du danger!

e) Pendant vingt ans (1686-1706), il promena son drapeau victorieux sur tous les rivages de l'Atlantique, depuis la Baie d'Hudson, qui fut le principal théâtre de ses exploits, jusqu'au golfe lointain du Mexique.

f) Sur terre et sur mer il était également redoutable; il fut constamment à l'attaque et toujours victorieux. Sa carrière, malheureusement si courte nous apparaît aujourd'hui tellement incomparable, que l'on serait tenté de se demander, si elle n'appartient pas plutôt à la légende qu'à l'histoire.

De 1686 à 1697 (Ryswick) il fut à la fois le glaive et le bouclier de la patrie et il ne se fit guère d'entreprise militaire sans qu'il fut à la pour la commander.

Lorsque la paix lui permet enfin de retourner dans ses foyers il y languit comme en captivité. Il sollicite de l'emploi et le roi lui confie la tâche de compléter la découverte du Missisipi abandonnée depuis la mort de La Salle.

D'Iberville déploie dans cette nouvelle tâche de si brillantes aptitudes, qu'il est fait chevalier de Saint-Louis en 1699, capitaine de vaisseau en 1702 et l'année suivante, il devient commandant en chef et reçoit la commission de premier gouverneur de la Louisiane.

La guerre de la succession d'Autriche (1701-1713) le remit en pleine activité. Déjà les colonies anglaises des Antilles commençaient à faire l'expérience de ses méthodes, quand sa carrière se termina soudain dans le port de la Havane, où il faisait escale. Il mourut victime de la "fièvre jaune" le 9 juillet 1706, à l'âge de 45 ans.

Eut-il vécu encore dix ans, qu'il est fort probable que le traité d'Utrecht n'aurait pas arraché si facilement au Canada l'Acadie, Terreneuve et la Baie d'Hudson.

57. A qui appartenait la Baie d'Hudson en 1668?

Elle appartenait à la France.

1. Par le droit du **premier occupant**. C'est bien Sir Henry Hudson, qui découvrit la Baie en 1619; mais bien qu'il y ait laissé ses os, il n'y fit aucun établissement permanent.

En 1612, un autre Anglais, Thomas Button retourne à la Baie, y hiverne et donne à son camp d'hivernage le nom de Port Nelson. Ces débuts, pourtant si modestes, auraient pu suffire pour rendre les Anglais légitimes possesseurs de la Baie, si cette aventure avait eu des suites; mais les Anglais, qui cherchaient une route vers l'Ouest, abandonnèrent la place dès qu'ils reconnurent que c'était une simple baie. Ils ne devaient y revenir que 50 ans plus tard.

D'autre part, si l'on en croit La Potherie, en 1657, Jean Bourdon partait de Québec, pénétrait au fond de la Baie "et liait commerce avec les gens de ce quartier."

Vers 1661, Radisson et De Groseillers partent de Trois Rivières et vont chercher à la Baie toute une cargaison de fourrures.

(à suivre)

Le meilleur chef est celui qui, sans vains bavardages, veut le plus fortement et le plus longuement.

Georges CLEMENCEAU.

La Survivance

Le grand obstacle à l'égalisation des conditions, c'est que nous avons tous la passion de l'inégalité.

—BRUNETIERE.

Rédacteur: Maurice Lavallée DIEU ET PATRIE Administrateur: R. P. J.-B. Boyer, O.M.I.

Les catholiques en Espagne

La population catholique d'Espagne est justement indignée du traitement inique que vient de lui infliger le gouvernement espagnol.

En effet, celui-ci a sanctionné des lois de répression des communautés religieuses et de l'enseignement confessionel.

* * *

Ces mesures ont déjà valu une sévère condamnation papale.

Le 3 juin, Sa Sainteté Pie XI a publié une importante encyclique sur la situation espagnole. Le pape y exprime sa grande sollicitude pour la nation d'Espagne, sa peine profonde pour tout le mal fait à l'Eglise dans ce pays.

Pie XI fait aussi remarquer qu'il a prévenu le gouvernement espagnol de l'erreur qu'il commettait en blessant si profondément les plus chers sentiments du peuple espagnol et en jetant la perturbation au sein de l'harmonie et de l'unité mutuelles. Le Très Saint-Père croit qu'il est maintenant temps d'élever la voix sur cette situation, puisque le gouvernement a approuvé et ratifié une nouvelle loi si funeste aux intérêts des congrégations religieuses d'Espagne.

"Cette nouvelle loi, dit-il, constitue une nouvelle et plus grave attaque, non seulement contre la religion et l'Eglise, mais aussi contre les principes reconnus de la liberté sur lesquels a été fondée la république espagnole."

Le pape a envoyé son encyclique à tous les évêques du monde, disant qu'il ne veut pas tenter de détruire les réformes politiques "parce que l'Eglise peut s'accommoder de toutes les formes de gouvernement et d'institutions civiles", à la condition que les droits de Dieu et de la conscience chrétienne restent intacts".

Dans son encyclique, le pape reproche au gouvernement espagnol:

1° la séparation de l'Eglise et de l'Etat, qui est une grave erreur.

2° l'odieux espionnage de la religion catholique dans ses enseignements dans les écoles; les abolitions des exercices du culte, des processions religieuses, de l'administration des sacrements aux mourants et des cérémonies religieuses pour les défunts.

De plus, l'Eglise est privée de tous ses biens et astreinte à payer des impôts.

Les églises sont déclarées propriété de l'Etat.

Les congrégations religieuses sont privées de leurs droits d'enseigner.

On supprime les ordres religieux qui ont fait le voeu d'obéissance à une autorité autre que l'état.

La déclaration que "l'autorité du Vicaire de Jésus-Christ est étrangère à la nation espagnole" est un coup dirigé contre l'autorité suprême de l'Eglise. Enfin, on séquestre des édifices religieux pour les transformer en écoles laïques.

* * *

Le président Alcala Zamora, les membres du cabinet espagnol et tous les députés qui se sont prononcés en faveur des mesures sectaires contres les congrégations religieuses ont été excommuniés.

D'aucuns ont eu une réponse insolente en apprenant qu'ils tombaient sous le coup de l'excommunication ecclésiastique. "Je n'ai jamais mis les pieds dans une église, disait un des députés excommuniés, je n'ai cure de m'effrayer d'une telle excommunication."

Frappés dans ce qu'ils ont de plus cher, les catholiques d'Espagne n'entendent pas prendre une attitude de "chiens couchants". Ils organisent actuellement une vigoureuse campagne contre des mesures inspirées par la haine de tout ce qui est catholique.

Tous les catholiques de l'univers sympathisent avec leurs frères si douloureusement éprouvés.

Ils protestent fermement contre l'attentat commis par le gouvernement espagnol qui, pourtant, avant son avènement au pouvoir, avait promis que l'établissement de la république ferait naître sur le peuple espagnol une aube de liberté jamais vue auparavant dans l'histoire.

On n'a que faire des promesses de politiciens véreux à qui toutes les compromissions sont faciles pourvu qu'ils arrivent au but convoité, même s'il est nécessaire de piétiner le coeur de millions d'individus dont le suprême bonheur est de pouvoir prier librement, de quitter ce monde munis de l'ultime consolation que seule l'Eglise catholique sait si bien dispenser.

* * *

Nous, catholiques du Canada, nous n'avons pas à subir une telle persécution; néanmoins, prions le Ciel de nous en préserver en nous guidant dans le choix de chefs qui auront le courage de détruire les machinations infernales d'audacieux impies, vrais brandons de discorde au sein d'une population paisible et ennemie des agitations génératrices de désordre et d'injustices criantes.

Maurice Lavallée.

Le mal financier

La plupart des sociétés anonymes ont été après la guerre, dirigées non par des industriels ou des commerçants, mais par des financiers qui y faisaient la loi au nom d'un "groupe" ou d'une banque. Ils ont perdu de vue les intérêts réels de l'exploitation; ils n'ont pas cherché un gain légitime, dans une progression lente et rationnelle du chiffre d'affaires et des bénéfices. Tout a été subordonné aux intérêts spéculatifs, boursiers et financiers. De là les augmentations de capital, les holdings, les introductions, les combinaisons de filiales, les sautes de cours, toutes les opérations à différences et à commissions qui n'ont aucun rapport avec l'industrie.

Qu'est-ce qu'une bonne affaire pour un chef d'industrie? C'est une affaire qui est saine. qu'on accroît et qu'on garde.

Qu'est-ce qu'une bonne affaire pour un financier? C'est une affaire qui se prête au bluff, qu'on met en actions, dont on force les cours et qu'on vend.

Que ces moeurs soient pour beaucoup dans la crise actuelle, il n'en faut pas douter. Excès de crédit, malhonnêteté, découragement de l'épargne, thésaurisation: tout y est en germe. Le mal du capitalisme actuel, c'est l'anonymat. Il faut le personnaliser et le nationaliser. Un prince français à qui on ne saurait refuser l'intelligence, a dénoncé, il y a vingt-cinq ans, "la fortune anonyme et vagabonde". Au dix-huitième siècle, Quesnay parlait "des fortunes clandestines qui n'ont ni roi, ni patrie". Favoriser les actions nominatives, supprimer les actions à vote plural, établir la responsabilité effective des administrateurs, soustraire la production du jour malfaisant de la finance; voilà un beau programme pour un gouvernement d'ordre.

Hélas! Tout cela est impossible aujourd'hui. Nous vivons sous un régime ennemi de l'épargne, de la propriété, de la famille et de l'héritage. Les menaces de spoliation rendent impossible la réforme du capitalisme. Se faire invisible, fuyante, mobile à l'excès, toujours courante: l'épargne n'a pas d'autre moyen pour se conserver. Se montrer, se fixer, prendre un nom, un visage: c'est s'exposer à la confiscation.

Voilà ce qui fait la gravité de l'heure. Il fut un temps où les plus grandes questions pouvaient se résoudre, ou du moins s'ajourner par de petits expédients. Nous en sommes arrivés au point où les plus minimes sujets font apparaître les questions les plus graves. Il n'est plus possible de louvoyer; il est vain de vouloir résoudre l'accessoire. Il faut aller tout droit à l'essentiel, à la réforme de l'Etat.

—"Je suis partout".

A la conférence de Londres

Un lecteur nous fait remarquer que parmi les délégués du Canada, partis la semaine dernière pour assister à la conférence économique internationale, il n'y en a pas un seul qui porte un nom français. Le premier ministre a cru bon, pour ne pas retarder le travail administratif à Ottawa, de ne se faire accompagner que du ministre des finances, M. Rhodes. Mais ne compte-t-on pas aux ministère des finances, du commerce et des affaires extérieures, des fonctionnaires canadiens-français qui pourraient nous faire honneur à une conférence internationale?

Au ministère des affaires étrangères nous en connaissons au moins un dont la culture générale et l'expérience n'auraient pas été de nature à nuire à la bonne réputation de notre délégation. Quant aux ministères des finances et du commerce, nous savons depuis longtemps que nos compatriotes n'ont jamais pu s'y tailler des positions de responsabilité. La question de notre représentation à Londres soulève bien d'autres points dont voici le principal: il importe que les Canadiens français détiennent dans tous les ministères des postes importants, afin que nous puissions faire figure d'égaux dans toutes les circonstances solennelles.

A l'étranger, plus spécialement à Londres, la légende que le Canada est un pays unilingue et que nous n'y comptons pour rien, se perpétue.

(Le Droit).

Le fat dit: "Voyez comme je suis beau!" et le sot: "Voyez comme je suis fin!" Et ce qui n'est pas moins comique, c'est que l'un et l'autre obtiennent aisément le suffrage des foules.

Les lettres sont comme les dames; lorsqu'elles sont très aimables, on leur pardonne d'arriver en retard.

Quand l'âme a soif elle s'abreuve même de poison.—Shakespeare.

On finira par croire, à Genève, que la Chine est seulement dupe de quelques japoniaiseries.

Bribes d'histoire locale

par

Philippe d'Armor

ESSAI DE FONDATION—1843-1844

Chapitre second

(Suite)

Le premier voyage de M. Thibault à travers l'Ouest avait eu surtout pour but de voir les Métis et les Sauvages, de reconnaitre leurs dispositions et d'examiner s'il y aurait moyen d'établir une mission quelque part sur les bords de la rivière Saskatchewan. Le compte rendu que le missionnaire en fit à son évêque était si encourageant que la fondation d'une mission fut aussitôt décidée. Laissons ici la parole à Mgr Provencher. Il écrit à Mgr Signay, évêque de Québec, le 2 janvier 1843:

"M. Thibault est arrivé de sa mission le 20 octobre, six mois juste après son départ le 20 avril. Il n'a couru aucun danger, mais il a éprouvé les misères inséparables de semblables voyages. Il s'est rendu au pied de la fameuse montagne. Tous ceux qu'il a eu occasion de rencontrer, de métis, de sauvages et de Canadiens, ont été contents de le voir et ont profité de son ministère autant que les circonstances l'ont permis; il doit retourner au printemps.

"Les gens de ces parages ont signé une requête au gouverneur **pour demander un prêtre parmi eux.** La requête a été faite sans la participation de M. Thibault, ce qui est mieux. Que va dire ce brave gouverneur en voyant que nous n'avons pas respecté ses défenses de bâtir çà et là et surtout d'aller vers la montagne de roches? **Un plus puissant que lui me charge et me presse de paître le troupeau qui m'est confié.**

"Tous les métis et la plupart des sauvages qu'il a vus ont abandonné les ministres méthodistes pour se rendre à la vérité: injures, mensonges, blasplèmes, tout est mis en oeuvre dans ces parages pour empêcher que Dieu y ait de vrais adorateurs. Malgré tout cela **la foi triomphe.** M. Thibault a baptisé 353 personnes, fait 20 mariages, 4 premières communions, 3 enterrements. Il doit écrire une petite relation qui ne sera envoyée qu'en été." (C'est surtout d'après cette relation que nous avons raconté le premier voyage de M. Thibault).

Des occupations du premier missionnaire de l'Ouest durant cet hiver 1842-1843 nous ne savons qu'une chose, mais qui mérite bien d'être mentionnée, pour l'édification des fidèles et des prêtres d'aujourd'hui: c'est qu'en ce temps-là déjà, on ne manquait pas de se livrer aux exercices spirituels quand les circonstances le permettaient. "Nous nous sommes réunis la troisième semaine de l'Avent, continue Mgr Provencher, dans la lettre dont on vient de lire quelques lignes, pour faire une retraite pendant laquelle chacun s'est renouvelée dans la ferveur et l'esprit de son état."

De son côté, la Cie de la Baie d'Hudson s'occupa encore de la question des missions, dans la réunion annuelle de ses principaux bourgeois, qui fut tenue à la Rivière-Rouge, le 10 juin 1843. Les résolutions 68 et 69 maintiennent les allocations de 100 louis qu'un louable usage lui faisait accorder chaque année aux missions catholiques de Saint-Boniface et de Colombie. Puis les résolutions 75 et 77 répètent, en le modifiant tant soit peu, les résolutions 86 et 88 de l'année précédente: "Afin de faire disparaître tout malentendu quant à la situation des messieurs attachés à la Wesleyan Missionary Society dans les établissements de la compagnie, il est arrêté que les différents missionnaires méthodistes recevront, dans les établissements où ils seront placés, la pension et le logement comme les messieurs munis d'une commission. Ceux qui sont célibataires prendront leurs repas à la table publique; mais ceux qui ont une famille seront logés séparément dans les maisons qui seront mises à leur usage. Chaque missionnaire recevra la même allocation quant au superflu qui est accordée aux messieurs munis d'une commission dans le service. Les missionnaires seront admis dans les embarcations de la compagnie pour se transporter d'un endroit de la région à un autre. Dans les cas où la Cie n'aura pas d'embarcation, il leur sera fourni un moyen spécial de transport, qui consistera en un canot manoeuvré par trois personnes, et le surintendant seulement pourra requérir les moyens de voyager durant l'hiver et il ne lui sera accordé que deux hommes à cette fin.

"Il sera envoyé du comptoir d'York l'allocation d'un monsieur muni d'une commission à chacun des messieurs suivants: M. Evans, M. Rundle, M. Mason, M. Jacobs."

Remarquons la préférence absolue donnée aux missionnaires protestants sur les missionnaires catholiques: si M. Thibault n'est plus exclu des embarcations de la Cie, eux non seulement sont admis sur les embarcations communes, mais, au cas où ils auraient à se déplacer sans avoir ces embarcations à leur disposition, on mettra à leur service des hommes avec des canots ou des carioles, selon la saison. Ils sont du reste considérés comme des officiers dans la compagnie: ils en reçoivent le traitement régulier et leur part du "superflu".

Dans de pareilles conditions, le missionnaire catholique ne pouvait guère se trouver à l'aise dans les Forts et à la table des bourgeois, surtout quand ces bourgeois n'étaient pas catholiques.

Une semaine après qu'eurent été prises par le conseil de l'honorable compagnie les décisions que nous venons de rapporter, Mgr Provencher partit pour se rendre au Canada et jusqu'en Europe, en quête de religieuses pour ses écoles et de nouveaux missionnaires prêtres séculiers ou religieux. Nous verrons plus tard l'heureux résultat de ce voyage. En attendant, nous allons reprendre notre route vers l'Ouest, à la suite de M. Thibault.

Voyage pénible

Mgr Provencher était parti le 19 juin 1843; M. Thibault se mit en route vraisemblablement dans les derniers jours du même mois. Il ne partait pas seul avec un guide, cette fois, mais dans la compagnie de Rowand, le bourgeois du Fort des Prairies. On peut dès lors supposer que la caravane comprenait un "train" de charrettes et de chaux de selle digne, pour le nombre et pour la qualité, d'un des principaux officiers de l'honorable compagnie. Ce qui est certain, c'est que le pauvre missionnaire n'en était pas pour cela mieux outillé: ses chevaux et ses charrettes allaient lui causer de sérieux embarras! "C'est bien déplaisant, écrivait-il à son confrère, M. Mayrand, de voir toujours au grand trot des animaux chargés comme sont les miens. Mes chevaux n'en peuvent déjà plus. Si l'on doit continuer de ce train, je suis dans l'impossibilité de continuer ma route. J'ai cassé deux essieux, et suis prêt à faire mettre le troisième." (Cité par M. Mayrand dans une lettre du 31 juillet 1843 à Mgr Provencher).

Au Fort Carlton

Il écrivait cela du Fort Carlton, où tant bien que mal, il avait fini par arriver, le 17 juillet.

Le retour du missionnaire dans ce fort fut la cause d'une grande joie pour les sauvages: "Ils avaient rêvé aux prêtres" depuis la première visite de M. Thibault, selon l'expression de Mgr Provencher, et ils espéraient le voir se fixer parmi eux. Grande fut leur déception en voyant le prêtre les quitter presque aussitôt qu'arrivé! M. Thibault se contenta, en effet, de baptiser en ce lieu cinq enfants, le 18 juillet; puis, ayant engagé ce Pierre Thibert qu'il avait marié l'année précédente, il partit pour aller s'établir dans les environs du Fort Pitt.

(A suivre)

—oOo—

Oeil pour oeil

Un jeune Anglais qui étudiait à Goethingue était venu s'installer au premier étage de la maison qu'habitait Kaestner et y organisait de singuliers divertissements: il achetait des lièvres et des chiens et se livrait, en appartement, au bruyant plaisir de la chasse. Comme il continuait, malgré les représentations de son voisin, il s'aperçut un jour que son plafond devenait humide, puis laissait passer des gouttes d'eau qui revinrent bientôt une cataracte.

L'Anglais monte à l'étage supérieur, ouvre la porte qui livre passage à une trombe d'eau et voit Kaestner, perché sur une échelle et laissant pendre une canne à pêche dans l'élément liquide.

—God bless my soul! vocifère l'Anglais. Qu'est-ce que cela signifie?

—Occupez-vous de vos affaires, fit Kaestner, imperturbable. Vous chassez chez vous? Eh bien! moi, je pêche chez moi. . .

Notes historiques

L'entrée de la Saskatchewan et de l'Alberta dans la confédération

(Spécial à la "Survivance")

Depuis 1870 les terres de la Baie d'Hudson appartiennent au Canada et prennent le nom de Territoires du Nord-Ouest. Ces territoires gouvernés par le lieutenant-gouverneur du Manitoba étaient représentés en 1877 par le Conseil du Nord-Ouest, composé du lieutenant-gouverneur David Laird et de deux magistrats salariés, Mathew Ryan et Hugh Richardson, choisis par le gouvernement fédéral.

Le premier gouvernement siégea à Battleford, le 8 mars 1877, et quatre ans plus tard à Régina, à cause de la voie ferrée du Pacifique et de la densité de la population. La première session à Régina eut lieu le 20 août 1883.

Le seul incident dramatique dans l'histoire du Nord-Ouest est la rébellion des Métis sous Riel en 1885; mais son influence sur la politique eut peu d'importance. Le conseil du Nord-Ouest siégea pour la dernière fois en 1887.

Les années qui s'écoulèrent de 1888 à 1897 furent marquées par une lutte pour le gouvernement responsable, parce que le lieutenant-gouverneur, seul, représentait le gouvernement fédéral et contrôlait les finances, de sorte que aucun membre de l'assemblée et du conseil était responsable de l'administration. Ce gouvernement comprenait une assemblée législative formée de vingt-cinq membres, un conseil exécutif de quatre membres et le lieutenant-gouverneur.

En 1900, sous prétexte que le gouvernement fédéral négligeait ses territoires le Conseil Exécutif de Régina demanda au gouvernement d'Ottawa la séparation des provinces, aussi voulait-il une augmentation de subsides. L'accroissement rapide de la population imposait au parlement de grands problèmes à résoudre, entr'autres celui de l'éducation qui offrait beaucoup de difficultés: ouvrir des chemins, bâtir des ponts, bâtir des écoles, engager des instituteurs; mais où prendre l'argent pour accomplir ces travaux? Le revenu des taxes ne suffisait pas pour construire ces entreprises si nécessaires. C'était là le grand problème et voilà la raison pour laquelle les Territoires du N.-O. demandaient et insistaient à entrer dans la Confédération. Au cours de cette même année, le gouvernement des Territoires passe un bill sur l'annexion aux autres provinces du Dominion. Alors ils dépêchèrent une humble adresse au gouverneur-général du Canada, le comte de Minto, le suppliant d'améliorer leur situation en érigeant une partie des Territoires en province. Mais l'adresse est peu considérée. Une autre requête est envoyée deux ans plus tard. Cette fois le gouvernement refuse de passer une loi pour la création d'une nouvelle province, alléguant l'insuffisance de la population. Malgré la promesse d'une augmentation de subsides, l'agitation des Territoires ne se calma pas, et même on lisait dans les journaux de l'Ouest, que si le gouvernement d'Ottawa n'érigeait pas en province les Territoires du N.-O. qu'une rébellion aurait lieu avant longtemps.

Le gouvernement fédéral hésitait à accorder aux Territoires du N.-O. leur autonomie, pour une seule raison qu'il n'osait pas donner. C'est qu'il voulait retrancher une loi contenue dans l'Acte de l'Amérique du Nord. Cette loi était la loi des minorités pour les écoles. Puis en retranchant cette loi des écoles séparées, le gouvernement fédéral abolissait la langue française dans les écoles et au parlement. Mais le gouvernement d'Ottawa se voit obligé de plier devant l'opinion publique et d'accepter la loi des minorités dans toutes les provinces parce que, s'il n'avait pas agi de la sorte, une rébeillon se fomentait chez les Canadiens français de Québec et d'Ontario.

Enfin le 1er septembre 1905, le gouvernement fédéral régla la question des Territoires du N.-O. en passant un bill qui érigeait deux provinces: la Saskatchewan et l'Alberta.

Le premier lieutenant-gouverneur de la Saskatchewan fut Amédée Emmanuel Forget, ancien lieutenant-gouverneur des Territoires du N.-O. depuis 1898. Les membres de son cabinet furent W. Scott, premier ministre, président du conseil exécutif et ministre des travaux publics; J. H. Lamont, procureur général; W. R. Motherwell, secrétaire provincial et ministre de l'Agriculture; J. A. Calder, trésorier provincial et ministre de l'éducation.

Les membres de l'assemblée furent les mêmes qu'auparavant. La première assemblée législative consista à consolider les lois de la province et à jeter les bases de nombreuses institutions provinciales. Déjà un système complet de gouvernement était établi. Les téléphones à longue distance fonctionnaient, les institutions municipales étaient aussi bien organisées dans les sociétés rurales qu'urbaines.

Six ans après l'entrée de la Saskatchewan en confédération, la population de la province était de 492,482 habitants et l'an dernier elle en comptait 921,785.

A mesure que la compagnie du Canadien Pacifique projetait de nouvelles lignes de chemin de fer, la culture du blé prenait graduellement de l'envergure.

Maintenant que nous avons fait l'historique de la Saskatchewan, faisons celle de l'Alberta.

Le jour même de la nomination de A. E. Forget, en Saskatchewan, George Hedley Vicars Bulyea était nommé lieutenant-gouverneur de l'Alberta. Immédiatement, il choisit les membres de son cabinet.

A. C. Rutherford, premier ministre, trésorier provincial et ministre de l'éducation; C. W. Cross, procureur général; W. H. Cushing, ministre des travaux publics; M. T. Findley, ministre de l'agriculture et secrétaire provincial; L. G. De Weber, ministre sans portefeuille.

Les membres du nouveau parlement ne tardèrent pas à se réunir pour consolider les lois de la province et voter les bills nécessaires pour l'améliorer.

Depuis 1905, l'industrie en Alberta s'est merveilleusement développée, à tout point de vue. Elle surpasse la Saskatchewan dans ses ressources naturelles; c'est une des raisons pour laquelle elle s'est développée si rapidement. Mais sa population n'a pas augmenté en proportion de celle de la Saskatchewan. En 1911 la population de l'Alberta était de 374,663 habitants et, en 1931, elle en comptait 731,605.

Enfin, nous pouvons dire que la création des provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan a été le point de départ du développement économique de l'Ouest canadien.

Gérard Janelle,
Cercle Grandin de l'A.C.J.C.,
Collège des Jésuites.

—oOo—

Immigration de Juifs Allemands au Canada

L'Union Sioniste de Bruxelles fait une déclaration à ce sujet

BRUXELLES. — Une immigration juive d'Allemagne, subventionnée par un comité mondial israéliste, se dirigéra prochainement en bloc vers le Canada et l'Amérique du Sud. Le projet est en voie de préparation, sous les auspices de l'Union sioniste, et très avancé. M. Aisenbud, secrétaire général de la Fédération sioniste de Belgique, vient de l'apprendre aux délégués de la presse belge, convoqués le 21 mai à Bruxelles par M. Kubowitsky, président de l'Union sioniste de Bruxelles, à une réunion où M. Aisenbud a exposé l'attitude actuelle de ses coreligionnaires en faveur de l'antisémitisme hitlérien.

Les journaux de Bruxelles, sans distinction de partis et de politique, ont pour la plupart rapporté (le 21 mai) ces propos officiels de M. Aisenbud annonçant une forte immigration juive allemande au Canada, subventionnée par un comité mondial. On se demande ici, dans les milieux bien informés, comment le Canada, qui compte déjà plusieurs centaines de mille immigrés juifs originaires de Russie, de Pologne, de Galicie, d'Autriche, d'Allemagne et de Roumanie, accueillera cette immigration subventionnée, dont la Belgique aura trié la première les éléments industriels.

—oOo—

Mariage et chômage

Celui-ci travaillerait de façon réactionnaire au programme républicain

BERLIN.—L'aide du gouvernement aux jeunes qui veulent se marier fait partie du plan projeté par le chancelier Adolf Hitler pour résoudre le problème du chômage.

Une partie du fonds projeté d'un milliard de marks pour financer un vaste programme de main-d'oeuvre servira à encourager le mariage au moyen de l'émission de prêts sans intérêt jusqu'à concurrence de mille marks aux mariés et mariées en perspective.

La condition essentielle attachée à cette aide est que la mariée devra s'engager à ne se livrer qu'à ses devoirs de ménagère, afin de laisser la place aux hommes dans les autres domaines d'emploi.

Les donateurs du Concours de français

M. J. R. Hurtubise, M.P., Ottawa $2.00
La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, ...
.... 2 caisses de volumes, et 25 abonnements à l'Oiseau bleu
M. Omer St-Germain, député de Saint-Albert, Morinville, $2.00
L'Avant-Garde de Falher, Falher, Alberta $10.00
M. et Mme Arthur Labbé, McLennan $1.00
L'Union Musicale de Sherbrooke, Sherbrooke .... 2 vols.
M. l'abbé Albert Tessier, Séminaire des Trois-Rivières ....
.... 12 volumes et 20 brochures
M. Georges Bellerive, avocat et publiciste, Ile aux Coudres, 2 vols.
M. Morin et famille, Edmonton .... 5 volumes
M. P. de L. Taché, Bque Canadienne Nationale, Winnipeg, 5 vols.
M. l'abbé Henri Goutier, Legal .... 15 volumes
R. M. Ste-Agnès, C.N.D., supérieure de Villa Maria, 4245, Boulevard Décarie, Montréal .... 3 volumes
M. l'abbé Proulx, supérieur du Séminaire de Nicolet $12.50
M. Joseph Beauchamp, Edmonton $2.00
Cercle Saint-Edmond de l'A.C.F.A., Edmonton $3.00
M. l'abbé J. L. Roy, Donnelly $2.00
L'hon. Arthur Sauvé, ministre des Postes, Ottawa ...... 2 volumes
Les Dames de Saint-Joachim, Edmonton $5.00
Les Dames de l'Autel, Falher $5.00
District scolaire de Lamoureux, Lamoureux $3.00
Les Institutrices de Lafond, Lafond, Alta. $5.00

LE COMITE DU CONCOURS.

Le congrès de Saint-Paul

(Suite de la page 7)

Une autre espèce d'organisation serait peut-être préférable.

M. Léo Belhumeur appuie le P. Boucher, dans ce qu'il dit au sujet du conseil régional. Si les cercles qui ne seront pas représentés dans le conseil régional sont prêts à accepter les directives de ce conseil, il serait en faveur de sa formation. Si non, il y a de sérieux inconvénients à la formation de ce conseil. Il demande à ce sujet l'opinion des cercles qui seront en dehors de ce conseil.

M. W. Beaudry suggère de former ce comité de tous les chapelains des cercles.

Le R. P. Larose s'y oppose parce que les chapelains ont trop d'ouvrage. "Il nous serait très difficile de nous bien occuper de ces questions.

"Il semble y avoir malentendu à propos de l'ancien comité régional. Il n'y a jamais eu de désunion entre les cercles de cette région, jamais.

"Je tiens à dire à ceux du dehors, ceux d'Edmonton, qu'ils sont sous une fausse impression. Je ne suis pas en mesure de dire pourquoi le conseil régional de jadis a subi une défaite. Mais j'en connais la cause! Et je défie les représentants des divers cercles de dire le contraire.

"La défaite de l'ancien conseil a été produite par quelque chose que vous ne connaissez pas.

"Ceux qui veulent le savoir, je suis prêt à le leur dire, en particulier.

"Le comité régional est bon, et je certifie, à cause de l'expérience du passé que les choses qui ont été cause de sa défaite, ne se renouvelleront pas.

"Nous somms ensemble, dans cette région, au point de vue langue et religion. Nous sommes unis.

"Je dis ces quelques paroles pour guider les délégués dans leurs délibérations."

Le R. P. Routhier se déclare heureux des paroles que vient de prononcer le R. P. Larose. "Nous étions en effet, sous l'impression que le comité régional n'avait pas fonctionné à cause de la désunion.

"Nous sommes des plus satisfaits qu'il n'en ait pas été ainsi.

M. Léo Belhumeur appuie le P. Routhier dans ce que ce dernier dit au R. P. Larose.

M. le président dit que le temps passe, et demande à l'assemblée de prendre une décision. L'élection d'un comité régional est acceptée à l'unanimité.

Le président demande alors qu'un comité de trois personnes soit formé, afin de nommer l'exécutif régional.

Le R. P. Routhier propose que le comité de créance s'occupe de la chose.

M. André Déchêne seconde.

M. l'abbé Boucher et le bilinguisme

Le président invite ensuite M. l'abbé Boucher, de Lafond, à parler de bilinguisme.

Celui-ci dit qu'il fera plutôt une causerie qu'un discours, et demande la permission de s'asseoir.

Il remarque, en commençant, que le bilinguisme est une utopie; c'est un non sens; et par conséquent, il est impossible de faire un discours sur la question.

On ne trouve nulle part de vrais bilinguistes. Ceux parmi les nôtres qui savent parfaitement l'anglais se tournent souvent contre nous. C'est pourquoi le bilinguiste n'existe pas. Il faut apprendre l'anglais, mais qu'une instruction prémunisse l'enfant contre l'envie de trahir. Certes, il faut apprendre l'anglais pour nos affaires, pour voyager, etc.

Mgr Laflèche disait un jour: "Qu'il fallait apprendre l'anglais, mais l'apprendre mal", à seule fin de faire voir que, bien que parlant l'anglais, nous sommes Canadiens français. Plus tard, on reprochait à Mgr Laflèche d'avoir prononcé ces paroles.

Mais on ne peut s'empêcher de s'apercevoir, aujourd'hui, qu'il y a parmi nos gens, du snobisme.

Il faut remarquer l'engouement des nôtres pour l'anglais.

On parle anglais pour se payer le luxe de prononcer quelques mots d'anglais.

Il faut commencer par faire apprendre le français aux enfants. Nous avons fait un grand pas en ce sens, lorsque nous avons obtenu du français dans les premiers grades.

Je demande aux commissaires de voir à ce que le français seulement soit enseigné dans les premiers grades; que les secrétaires avertissent le département que ce cours français se donne.

Un autre défaut, c'est l'anglomanie qui provient de l'intérêt. On croit que le magasin ne fera pas d'affaires s'il ne se présente pas en anglais; même les Canadiens français se présentent en anglais.

C'est un non-sens. C'est contre la fierté nationale.

Tous les "blancs" de la poste sont en anglais. Demandons que ces "blancs" soient aussi en français; et si on ne nous en envoie pas en français, eh bien! ne payez pas. Ca fera notre affaire à tous, par le temps qui court.

Demandez en français, dans les magasins. Ils finiront par employer des gens parlant français.

Demander en anglais est encore un manque de fierté nationale.

J'appris dernièrement qu'un magasin de Montréal avait renvoyé son seul employé français.

On fait de beaux discours sur la nécessité de soutenir le français, mais dans la pratique, c'est nul. Nous pouvons nous dire que nous sommes tous gravement coupables, sur ce point.

Mgr Béliveau disait un jour au Manitoba: "Si vous voulez du français, mettez-en". Et les Canadiens français du Manitoba en ont mis. Aujourd'hui, au Manitoba, il y a du français.

Nous entendons parler, depuis quelque temps du mouvement qui est parti dans la province de Québec, et qu'on appelle les "Jeune-Canada".

Les "Jeune-Canada" veulent prouver à tout le public canadien: qu'on n'a pas, au parlement fédéral, toute la représentation à laquelle nous avons droit. Ils ont, à ce sujet, des assemblées très importantes. Ils ont même un jour invité les hons. Duranleau et Lapointe; et ceux-ci ont annoncé: qu'en effet, nous n'étions pas représentés au parlement fédéral, de façon équitable.

Le mouvement des "Jeune-Canada" doit être encouragé et soutenu. Si l'on part ce mouvement dans Québec: c'est que l'on a vu qu'on empiétait sur les droits des Canadiens français. Si l'on est obligé de travailler en ce sens dans Québec, nous aurions cent fois plus raison de le faire en Alberta.

Il faut commencer par l'école. Il faut développer chez l'enfant, le culte de nos traditions. Il faut constater qu'aujourd'hui, ce culte est presque disparu.

Il y a trop de mots grossiers, et je dirai même blasphémateurs, dans notre vocabulaire français.

Ceux qui parlent mal le français sont ce que l'on peut appeler "des bouches molles".

Je rends hommage à l'A.C.F.A. d'avoir pris sous sa direction les Concours de français. Depuis ce temps, les enfants aiment mieux le français.

Il faut encourager la Survivance. Chaque famille canadienne-française de l'Alberta devrait recevoir la Survivance. Il ne faut pas oublier que si la Survivance tombe, l'A.C.F.A. tombera. Que tous les délégués fassent campagne en faveur de la Survivance!

Le temps est dur, il est vrai, mais il faut faire quelque chose.

Je répète qu'il est nécessaire d'apprendre l'anglais, mais juste assez pour nos affaires; et ainsi on s'éloignera de l'idée de trahir. Les Canadiens français ont de l'engouement pour l'anglais. Nous regardons les anglais comme des êtres supérieurs. Les Anglais ont leurs qualités et leurs défauts. Une des grandes qualités des Anglais, c'est de voir les autres se tenir debouts devant eux, de voir ceux qui ne baissent pas le front. Nous, Canadiens français, pouvons lever le front devant n'importe qui. Nos ancêtres valaient autant que les autres races; et nous aussi, nous valons autant.

Nous avons trop de générosité pour les autres races; nous leur faisons trop de concessions. Il faut avoir de la fierté nationale.

Des applaudissements prolongés se font entendre lorsque M. l'abbé Boucher arrête de parler.

Le président dit que le congrès a fait un bien immense et félicite ceux qui en ont eu l'idée. Les délégués semblent tous très heureux.

Maintenant, est-ce que le comité de résolutions a des résolutions à soumettre.

Le président du cercle de Sainte-Lina demande si on peut empêcher l'enseignement du français dans les grades 1 et 2.

La réponse est: "Non."

M. Mahé, de Saint-Vincent, dit qu'il y a parfois de grandes difficultés dans les petits districts scolaires, au sujet de l'enseignement du français. Il arrive parfois, dans des circonstances fortuites, que la majorité des commissaires est anglaise. L'enseignement du français est, par le fait même, arrêtée. Il est arrivé dans un district que l'enseignement du français a été arrêté pendant sept ans.

Est-ce qu'il y aurait un moyen de remédier à la chose?

Cette situation apporte des haines terribles contre les populations voisines, anglaises ou autres.

Supprimons les Canadiens français du Canada, et nous supprimons le Canada.

Ces haines créeront la révolution, et alors, le Canada aura fini de vivre.

Je crois qu'il devrait être possible de trouver une solution.

Le R. P. Larose donne ensuite le rapport du comité de résolutions.

Au cours de ces résolutions, on parle de la radio.

M. Léo Belhumeur suggère que chaque famille canadienne-française envoie au département de la radio, une lettre de remerciements pour les programmes français que nous avons à la radio.

Mme W. Pépin s'objecta à l'envoi d'une lettre de remerciements. C'est notre droit d'avoir du français à la radio; et nous n'avons pas à en remercier personne.

M. Napoléon Despins l'appuie.

Toujours en discutant les résolutions du comité, le R. P. Larose dit qu'il est regrettable que les affiches sur lesquelles le conseil du village a juridiction, soient unilingues.

D'une fenêtre de la salle du congrès, on peut voir une affiche sur laquelle on peut lire: "Go slow". Ce n'est pas même anglais, dit-il.

M. Beaudry dit que nous avons des gens, parmi les Canadiens français qui sont aussi intelligents que chez les autres nations; et que nous devrions obéir à nos chefs.

M. Lucien Maynard

C'est une absolue nécessité de donner des cours de français aux instituteurs et institutrices, car plusieurs parmi eux, le parlent très mal.

M. Léo Belhumeur

Il y aura dès la semaine prochaine, des assemblées d'un certain comité, chargé de voir s'il y a possibilité de donner des cours de français aux instituteurs et institutrices.

Il est possible qu'on donne aux instituteurs et institutrices, dès cet été, des cours de français.

De vigoureux applaudissements saluèrent cette déclaration.

Finalement, toutes les résolutions sont adoptées. Le comité régional sera chargé de les étudier, et de voir au moyen de les mettre en pratique

Le comité d'élections propose ceux dont les noms suivent pour composer le conseil régional, et ils furent acceptés: Président: M. J. A. Galland; secrétaire: M. J. E. Primeau; trésorière: Mme Vallée.

M. André Déchêne, de Bonnyville, fut proposé comem trésorier, mais il refusa parce que, sous peu, il doit laisser le district; et il proposa pour le remplacer Mme Vallée, qui fut acceptée.

Le président du congrès félicite ensuite le cercle de Saint-Paul d'avoir pris l'initiative du congrès. Il félicite M. Galland d'avoir été élu président du comité régional; il félicite encore tous les autres élus, et émet l'opinion que ce comité pourra certainement faire du bon travail.

On propose ensuite que le prochain congrès soit tenu à Bonnyville.

M. Déchêne remercie encore une fois l'assemblée de l'avoir choisi comme président du congrès.

"C'est un honneur pour moi, dit-il, d'être président d'un congrès aussi intéressant que celui qui vient de se tenir ici.

Il assure l'association de son appui complet et la félicite du beau travail accompli au congrès et de l'enthousiasme qui a régné.

C'est du côté de Saint-Paul, dit-il, que l'on sent battre le coeur canadien-français.

D'autres congrès suivront celui-là, je n'en doute pas.

Le soir, M. Julien nous parla de ce qu'avait fait l'A.C.F.A. depuis sa fondation.

Quelques paroles ensuite prononcées par M. J. A. Galland, président du cercle de Saint-Paul, terminèrent le congrès.

Ensuite, il y eut une séance donnée par les acteurs du cercle Niverville de l'A.C.J.C.

Ils ont joué "Disparu", pièce qui fut très appréciée.

LAMOUREUX

Après plus de deux mois de souffrances endurées avec une parfaite résignation, Elphège Lamoureux rendait son âme à Dieu le 6 juin, à l'hôpital de la Miséricorde. Cueilli à la fleur de l'âge, ce jeune homme de dix-huit ans est soudainement ravi à l'affection de ses parents. Toute la jeunesse de la paroisse a ressenti une émotion profonde en voyant partir, si jeune, un camarade d'enfance si estimé! Une très grande affluence était présente aux funérailles qui eurent lieu à l'église de Lamoureux, le 8 juin. Le service était chanté par M. le curé Garnier. Les porteurs étaient Hervé, François, Rodrigue, Siméon Lamoureux, Lucien Desrosiers et Patrick Morin, cousins du défunt.

Nous offrons aux parents éprouvés nos plus sincères condoléances.

La Survivance prie les parents éprouvés d'accepter ses sincères condoléances.

Une pluie abondante est tombée dans la matinée de vendredi et a fait beaucoup de bien. Au dire de nos braves fermiers, la terre et la récolte en supporteraient encore davantage, sans détriment.

Notre retraite paroissiale a commencé dimanche dernier sous la direction du R. P. Smit, O.M.I. Chacun est avide d'entendre la parole éloquente du prédicateur, et l'église était bien remplie pour les premiers exercices.

Enédine Rocque a été opérée de l'appendicite au commencement de la semaine dernière, et aux dernières nouvelles, son état était très satisfaisant. Ell est à l'hôpital de la Miséricorde sous les soins du Dr Boulanger.

La famille Albert Lamoureux désire remercier par la voix du journal toutes les personnes qui lui ont témoigné une si profonde sympathie à l'occasion de la mort d'Elphège Lamoureux.—Corr.

CHAUVIN

Nous sommes heureux d'apprendre que Mme Edgar Bélanger qui est à l'hôpital de Wainwright depuis deux semaines se porte aussi bien que possible après avoir subi une grave opération lundi dernier, le 3.

M. René Larouche est parti pour Edmonton afin de consulter un médecin sur l'état de sa santé.

Mme Robert Delémont est revenue d'Edmonton où elle suivit des traitements pour l'eczéma et elle se porte beaucoup mieux.

Dimanche, le 11, M. et Mme Louis Corriveau et M. et Mme Léger Roy se rendaient chez M. Eugène Coulombe pour le diner. Comme toujours, Mme Coulombe sut faire honneur à ses convives et une table bien garnie les attendait.

Nous sommes certainement très reconnaissants à Mgr O'Leary de nous envoyer un Père tel que le le R. P. Alexis des Pères Franciscains d'Edmonton, durant l'absence du R. P. Huet pour nos offices du dimanche.

Le R. P. Alexis est un prédicateur de renom et son sermon, donné en anglais et en français, sur les mystères de la Sainte-Trinité a été très goûté tant des paroissiens de langue anglaise que française.

C'est avec plaisir que nous souhaitons la bienvenue à M. Henri-Louis Côté arrivé cette semaine pour demeurer définitivement avec nous. Sa famille doit venir le rejoindre après la fin des classes.

M. Côté est un ancien citoyen de Chauvin, ayant déjà demeuré ici pendans plusieurs années.

Mardi, le 6, Mme Yvonne Côté profitant des prix réduits d'excursion dans l'Est s'est embarquée pour la vieille province de Québec.—Corr.

LEGAL

ECOLE DILIGENCE

Voici le résultat des examens français pour le mois de mai.

Grade I. Yvonne Préfontaine, 92; Armand Boisvert, 91.

Grade II. Cécile Caouette, 95; Fernand Durand, 93.

Grade III. Philippe Caouette, 88; Yolande Bouchard, 87.

Grade IV. Laurenzo St-Jean, 86; Annette Boisvert, 85.

Grade V. Rose-Eva Préfontaine, 81; Annette Montpetit, 73.

Grade VI. Yvette Auger, 87; Fernand Trudeau, 84.

Grade VII. Simone Montpetit, 81; Jean-Paul Trudeau, 61.

SAINT-VINCENT

Telle qu'annoncée la célébration de notre fête patronale Saint-Jean-Baptiste aura lieu dimanche, le 25 juin. Il y aura grand'messe solennelle à 10 h., et dans l'après-midi une partie de balle-au-camp. Dans la soirée à la salle paroissiale grande séance et quelques discours par nos distingués visiteurs.

Voici le programme: Duo de piano par Mlle Madeleine et Joscelyn St-Arnault. Chant, "La famille canadienne", choeur. Saynète, "Abeilles et papillons", les petits. Duo de piano, Mlles G. Tardif et G. Mahé. 1er acte, "Quand le chat n'y est pas". Entr'acte, "Querelle de vieux", Mlle Maria et Jules Laberge. 2e acte, "Quand le chat n'y est pas". Duo de piano, Mlles A. St-Arnault et B. Tardif. Saynète, "Les merveilles de science", Mlle A. Mercier et I. Langevin. Chant, "Les quêteux", les petits. Saynète, "Le premier voyage de Pierrette", Miles M. A. Tardif et A. Cocheleau. Chant, "Le Canada, notre chez nous". Hymne national, O Canada!

De passage au presbytère, les RR. Bussière et Valois, O.M.I., de Prince-Albert. Le R. P. Amédée, O.F.M. M. et Mme Patrice Bussière, en promenade chez M. André Broússeau.

Mme Léo Gagné de Bordenave en promenade chez M. Louis Mercier.

A été fait enfant de Dieu et de l'Eglise Joseph Emile Bernard, fils de M. Paul Gaston Duteau et de Marie Laure Mageau. Le parrain a été Henri Mageau et la marraine Gladys Bourgouin, son épouse, oncle et tante de l'enfant.

Un grain de bon sens. Les batailles ne sont pas gagnées par ceux qui critiquent mais par ceux qui luttent. (P. Rutten). —Corr.

MORINVILLE

Chronique de l'Amicale

Mme E. Cournoyer qui était, dans le temps jadis, comme secrétaire de l'école Thibault mais plus encore comme amie du couvent, une des plus ardentes promotrices des études secondaires à Morinville avait actuellement en main l'organisation du jour en cette circonstance-ci elle a su stimuler les efforts des tout-petits en leur permettant tout particulièrement de s'inscrire au programme de la soirée—faveur très appréciée du cercle "Ste-Thérèse de Lisieux". Mlle Pauline Peterson donne le prélude de la soirée en exécutant une Mazurka de B. Godard et à 7 h. 30. Mgr Pilon fait la prière d'ouverture, puis, à la demande de notre présidente, Mlle C. Loiseau et en l'absence de Mlle Gibeau, Mme E. Cournoyer donne la lecture des minutes. Mlle R. A. Sabourin et Mme Dupuis remplissent ensuite les formalités d'usage, laissant ainsi à Mme R. Robert l'honneur de trasmettre les remerciements de l'Association aux organisatrices de la fête du 24 mai. Mme Robert me pardonnera de modifier un peu cette liste des vaillantes en y inscrivant son nom. Des remerciements sont donc donnés à Mlle B. Gibeau, présidente d'organisation du mois dernier; à Mlles Christiana et Jeannette Loiseau comme directrices des amusements; à Mlle Juckmes toujours si assidue à la tâche; à Mlle Aline Ricard si serviable et dévouée; à Mmes Robert et Riopel qui constituent un renfort constant pour les postes les plus faibles en même temps qu'elles demeurent les animatrices de tous les beaux mouvements. Et la bienveillance toute paternelle de Mgr Pilon. Les amicalistes n'auront garde de l'oublier. Notre vice-présidente, porte-voix de toutes, a regretté que Mme Thériault n'ait pu, à cause de certaines circonstances, remplir les fonctions qui lui revenaient comme membre du comité. On comptait tant sur son savoir-faire.

Nos tout-petits, tout en réclamant notre indulgence, sont heureux et fiers d'être en la présence de leurs bonnes mamans et font les frais du programme récreatif: Mlle Thérèse Chalifoux se sentait, du reste, très à l'aise en son office de présidente et Mlle Louise Bernier était bien décidée à ne pas lui céder le pas, sous ce rapport; elle lut donc les minutes avec un aplomb surprenant. Mlle Alice Robert, conseillère, fait son petit cours de politese—qui est très pratique, aussi l'auditoire signifie son approbation par ses applaudissements. Mlle Jeannette Dupuis, vice-présidente tient absolument aux traditions et arrive toujours à nos origines: les ancêtres. Elle puise aux bonnes sources, la petite! aussi son enseignement est fort solide. Et puis, voilà nos petits garçons qui tout en se glorifiant de leurs attributs nous donent l'assurance qu'ils ne perdront jamais leur titre de gloire: ils resteront bien Canadiens-français toujours. C'est là un soulagement pour tous. Vient encore un dialogue: Que sais-tu, petit garçon? par MM. Hervé St-Onge et Armand Allarie; tous deux étaient bien à leur affaire. Mlle Clara Tellier raconta aussi l'histoire de la vénérable Mère Marguerite Bourgeois à un groupe de fillettes. "Est-ce que j'ai mal donné ma leçon?" demandait plus tard la petite maîtresse improvisée. "Pourquoi riait-on alors?—De votre candeur à toutes chères petites." M. Hervé St-Onge, avec une gravité de sénateur, proposa l'ajournement et ce fut fait.

Oh! mais voici autre chose. MM. Emilien et Arthur Dupuis, Léo Brochu, Lucien Robert, Daniel et Paul Cournoyer, Laurent Meunier en leur rôle de "canards" déploient leur zèle —et non leurs ailes, eux du moins!— et nous donnent leurs envolées musicales à l'accompagnement de Mme E. Cournoyer qui les avait préalablement exercés malgré les protestations des mamans qui ne reconnaissaient pas ce talent musical à leurs fils. Avant de quitter l'estrade nos petits canards ont acclamé l'Amicale par leur coing coing heureux et joyeux. Mme Cournoyer nous ménageait cette petite détente avant de nous enfoncer dans le sérieux du programme; graduellement mais surement on changea de ton. Les trois demoiselles, Cécile, Gertrude et Jeannette Dupuis nous servirent délicatement la "Légende des quenouilles". Le roseau vivait heureux dans la plaine quand soudain il en est arraché par des bourreaux et posé dans les mains du Christ comme sceptre de dérision.

"Depuis ce jour, pauvre quenouille,
Je me cache au fond des marais,
Pour me cueillir toujours on souille
Ses pieds dans le terrain trop frais."

Mlle Jeanne d'Arc entame la discuission: "C'est trop sérieux", et plaide habilement la cause des jeunes filles mondaines. Mlle B. Ricard soutient que la vie est une affaire très sérieuse et c'est Jésus-Christ lui-même qui le dit. "Hélas, que de jeunes filles ne lisent plus l'Evangile ou n'en pénètrent pas le sens". Elle suggère l'application à l'étude du catéchisme. l'assistance et l'attention aux instructions données à l'église, la lecture approfondie de l'Evangile.

Ah! mais! C'est sérieux tout cela! Mlle Roy prétend pratiquer sa religion de son mieux. "Ah! oui, à ta guise, hein: servir Dieu et le monde tout à la fois, assez de ces excuses vides de sens qui ne servent qu'à aveugler la conscience. Ah façade chrétienne mais coeur païen! L'évangile donne comme condition de salut de se renoncer—de lutter contre les instincts et partout c'est la convoitise de la jouissance, c'est la course aux plaisirs—partout l'impudicité". Mlle Ricard nous propose alors une observation comme expérience et preuve: Ecoutez parler nos jeunes filles; surveillez leurs fréquentations; examinez leurs lectures et leurs correspondances, voyez les amusements dangereux auxquels elles se livrent: on rejette le christianisme comme trop gênant, et on oublie ainsi le vrai but de la vie. Oui, voilà du sérieux, du très sérieux. Pensez-y bien! et pensez-y toutes!

La conférence de Mme A. Riopel a soulevé des applaudissement mérités. "Jetons les yeux autour de nous: les enfants d'aujourd'hui sont-ils plus respectueux, plus soumis, plus pieux, en un mot, mieux élevés qu'ils l'étaient il y a vingt ans? Si nous ne pouvons répondre oui à ces questions, une réaction s'impose et ce sont les mères canadiennes-françaises qui doivent en prendre l'initiative. Les mères tiennent les destinées futures en leurs mains: les enfants qu'elles élèvent seront demain le peuple canadien et elles doivent se souvenir toujours que l'admirable instinct maternel qui rend la femme apte à aimer et à protéger son enfant ne suffit pas pour l'élever dans le vrai sens du mot. Révéler Dieu à l'enfant, remplir son âme de lumière que rien n'éteindra jamais complètement si elle a été allumée par la main de la mère voilà l'obligation sainte qu'une femme ne peut négliger sans être indigne de sa mission. C'est dans la famille que se donne le cours préparatoire aux plus graves devoirs et aux plus grandes responsabilités de la vie. Au point de vue national la femme doit savoir exactement ce qu'est cette âme française qu'on lui présente comme idéal et qu'il s'agit d'assurer à son enfant. Remontons à nos origines et nous la trouvons cette âme toute noble, grande, brave et forte à la fois, croyante et apostolique, incarnée dans cette poignée de colons que rien n'a pu décourager ni déraciner. Ils luttent si bien qu'ils ne sont jamais asservis, ils demeurent catholiques en pays protestant. La voilà l'âme française! C'est là l'âme qui sommeille dans chacun de nos enfants et qu'il faut éclairer et diriger dans la voie tracée par tout le peuple français dont nous descendons et que nous avons le devoir de continuer en cette Nouvelle-France. Notre impérissable gloire et notre force demain sera de savoir qu'aucun foyer de notre race n'existe où ne survive la présence morale de quelques aïeux aux genoux desquels il soit noble de tomber comme devant des saints avec des larmes dans les yeux et une prière aux lèvres. On voit alors apparaitre sous l'image du crucifix un couple de vieillards sublimes: elle, les mains jointes, ses cheveux blancs pleins de rayons parce que le nimbe de la gloire divine a passé là; lui, les mains rayonnantes des gloires du labeur et les tenant levées pour atteindre les générations à venir d'une immortelle bénédiction. Colligite fragmenta! Les miettes y sont! Grâce à l'obligeance de la Survivance elles parviendront à nos chères fidèles anciennes éloignées pour lesquelles elles sont recueillies.—**Amicaliste.**

BONNYVILLE

Baptême. Marguerite Marie, fille de Victor Dubeau et Elodie Fex. Parrain et marraine, M. et Mme J. O. Binette, oncle et tante de l'enfant.

Un chic mariage à l'horizon. Nous en donnerons un compte rendu la semaine prochaine.

Le club sportif de Bonnyville a lancé l'organisation de notre fête champêtre annuelle qui aura lieu le premier juillet comme à l'ordinaire. Il y aura de bonnes courses de chevaux. tournoi de balle-au-camp parmi les meilleurs clubs environnants. Voyez les programmes et en venant voir les amis de Bonnyville, venez vous amuser et encourager l'oeuvre de l'hôpital.

L'équipe de balle-au-camp faisant une visite amicale aux jeunes du Lac Rond, a fait la partie et continué son petit bonhomme de chemin sans trop de malchance.

Il a plu, il a plu, il a tant plu, qu'on ne sait plus où il a plus plu! Maintenant il fait soleil et tout va bien!—Corr.

—oOo—

OTTAWA.—Les C.C.F. sont très actifs dans la région. Ils se proposent de mettre sur les rangs, aux prochaines élections fédérales, un candidat dans Ottawa-Ouest et un autre dans le comté de Carleton. Aux élections générales de 1923 deux candidats progressistes étaient sur les rangs dans Ottawa contre les candidats conservateurs et libéraux, mais ils ne remportèrent qu'un piètre succès.

A Calgary

Programme de la fête de Saint-Jean-Baptiste

Le matin, à 7 h. 15, messe solennelle, sermon de circonstance.

Le soir, à 8 h. 15, soirée dramatique et musicale par les membres de l'Association dramatique paroissiale.

1. Ouverture, O Canada.

2. Chant et musique.

3. Comédie, "Aux enchères les domestiques modèles".

4. Violon, M. Briand, accompagné au piano par Mlle Hood.

5. Duo de piano, Mlles Rachel et Béatrice Despins.

6. Comédie, "Consultations gratuites."

7. M. le magistrat Henri Lacerte ou M. Louis Philippe Gagnon, tous deux de Winnipeg, réflexions patriotiques canadiennes-françaises.

Le lendemain, dimanche, le 25, pique-nique paroissiale où les Canadiens français seront bienvenus.

BEAUMONT

Soirée. Nos Enfants de Marie donnaient leur soirée dimanche soir et avec un succès dont elles se disent très contentes. Elles n'ont pas épargné d'efforts pour rendre possible un si beau succès au milieu de leurs occupations journalières.

Une température idéale favorisait une nombreuse assistance. Beaucoup de monde avait répondu à leur invitation, la salle était remplie. Tous ceux qui assistaient furent très enthousiasmés de la séance et s'amusèrent beaucoup si l'on compte les francs éclats de rire que l'on pouvait entendre venant de tous les coins de la salle. Le programme de la soirée était splendide et tous les numéros furent rendus à la perfection. Le tout fut donné avec un grand naturel et l'éloge de nos artistes n'est plus à faire.

L'auditoire a souligné à plusieurs reprises les parties marquantes de la séance.

Voici les numéros de l'intéressant programme:

Ouverture: chant: "Rien n'est doux comme une mère", par un groupe imposant d'Enfants de Marie.

Déclamation: "Le pêcheur de Pâques", par Mlle Rachel Chalifoux.

1er acte de la comédie: "Les tribulations de Mlle Potiron", dont voici les noms des actrices: "Mlle Potiron", Mlle Gertrude Bernard; "Mme Mouffard", Mlle Rose-Alma Morin; "Mme Chicot", Mlle Alma Bérubé; "Mme Corniquet", Mlle Thérèse Villeneuve; "Victoire", la bonne, Mlle Alvenise Royer.

Chanson: "Les feuilles mortes", par Mlle Gabrielle Bilodeau.

Drill et danse, par Mlles Rhéa Charbonneau, Aline Gobeil, Laurette Villeneuve, Annette Vaugeois, Gabrielle Maltais, Adrienne Roy, Marcelle Maltais, Jeanne Chalifoux, Thérèse Roy, Maria Gobeil, Lilliane Leblanc, Hélène Goudreau, Fidelis Royer et Alma Bérubé. La musique très entraînante fut fournie par MM. Wilfrid Bérubé et René Lavigne.

Récitation par Mlle Laurette Leblanc.

Pantomine, saynète très originale par Mlles Marie-Ange Bérubé, Annette Vaugeois, Rhéa Charbonneau.

Rafle d'un magnifique coussin donné par la dévouée présidente des Enfants de Marie et gagné par M. Emile Goudreau.

2ème acte de la comédie.

M. le curé, invité à prendre la parole sut, en termes choisis, remercier les demoiselles organisatrices et actrices qui méritent d'autant plus de félicitations qu'elles n'eurent que quinze jours de préparation. M. le curé remercia chaleureusement au nom des Enfants de Marie tout le monde qui était venu les encourager. Nos bonnes religieuses ont aussi rehaussé la fête par leur présence à la soirée.

Tableau très émouvant et instructif intitulé "Tentation" représenté par Mlles Emélie Dansereau, Gertrude Chalifoux, Gertrude Bernard.

L'hymne national "O Canada", termina cette belle soirée, dont les recettes furent en entrées $46.10, rafle, $26.70. Total, $72.80.

Visiteurs. M. l'avocat L. A. Giroux, député de Grouard et le Dr Blais d'Edmonton, visitaient Mme Pat Demers, notre sympathique malade, dimanche.

M. et Mme Eric Roberge, de Coal Valley, et M. Armand Chalifoux de Morinville, étaient en visite chez des parents la semaine dernière.

Mlles St-Laurent et Yvonne Champagne, MM. Charles Froment, Léo Rivet, tous de Morinville, étaient en visite chez M. et Mme Villeneuve, dimanche dernier.—Corr.

La vie en Alberta

PINCHER CREEK

Décès.—Depuis notre dernière chronique la mort a de nouveau visité notre paroisse. Le 20 mai, Dieu rappelait à Lui M. Delphis Cyr, un des plus anciens citoyens de Pincher Creek et un des fondateurs de la paroisse.

Né à St-Basile, N.B., en 1853, il quittait sa paroisse natale, trois jours après son mariage avec Célina Pelletier, et un autre jeune couple mariés le même jour: M. et Mme Geo. Levasseur, pour tenter fortune dans les lointaines prairies de l'Alberta en 1884. Après un court séjour à McLeod il arrivait à Pincher Creek où il eut la gérance de l'ancien hôtel Arlington. Ce poste n'était qu'un stage temporaire. Fils de terrien, il ne tarda pas à se choisir un homestead à quelques milles du village dont il prit possession définitive en 1888.

A force de travail intelligent et de sage économie, secondé par une épouse également industrieuse et économe, il ne tarda pas à entourer l'homestead primitif d'une demi-douzaine d'autres, tout en se construisant une vaste et confortable demeure.

Il y a environ six ans M. et Mme Cyr venaient s'installer au village afin de goûter un repos mérité et de finir leurs vieux jours près de l'église. C'est là, entouré de son épouse et de sa fille, Mme J.-E. Giroux de Calgary, que ce digne paroissien passa doucement, comme il avait vécu, à une vie meilleure, le matin du 20 mai, muni des sacrements de l'église, après quelques mois de maladie.

Sa bonne et souriante figure reflétait une âme naturellement honnête et franche rehaussée par une foi profonde et une charité sincère. Ce n'est pas lui qui se serait hissé sur le dos du prochain en le dénigrant. S'il ne pouvait pas en dire de bien, il n'en disait rien.

Aussi était-il universellement estimé. On le vit bien aux funérailles par les nombreux tributs floraux et les offrandes de messes ainsi que la foule qui remplit l'église et reconduisit ses restes mortels au cimetière, où il attend, au pied de la croix, le suprême réveil.

Puisse le souvenir de ce bon chrétien entraîner ceux qui restent à marcher sur ses traces.

Le service funèbre fut chanté par le R. P. Tessier, O.M.I., curé, assisté des RR. PP. J. O'Dea et L. J. Danis, servant diacre et sous-diacre.

Survivent au défunt Mme Cyr, résidant au village, Henri, établi sur le bien paternel; William, qui occupe une terre voisine et une fille, Mme J.-E. Giroux, de Calgary; et deux frères, Régis, de la Rivière Verte et Théodule, de Quesnel, C.B.

Moins de deux semaines plus tard un nouveau deuil jetait son voile sur une autre ancienne et très respectable famille de notre paroisse, celle de M. Alfred Pelletier. Cette fois c'était la mère qui partait pour un monde meilleur.

Née dans l'Orégon, de Moïse Lagrandeur, en 1878, elle n'avait que quatre ans lorsqu'elle arriva à Pincher Creek avec son père, sa mère, et trois frères. Le voyage se fit par le Montana, McLeod, et prit trois mois.

La jeune Philomène reçut son éducation chez les soeurs de l'académie Ste-Marie, à Winnipeg, décrochant en outre, avec honneurs, un brevet de musique.

En 1895 elle épousait M. Alfred Pelletier, à la demeure de ses parents, qui tenaient en ce temps-là une hôtellerie bien connue des anciens, au passage à gué, sur la rivière du Vieux, à mi-chemin de McLeod à Pincher Creek.

Le jeune couple vint se fixer sur le homestead, pris quelques années auparavant par M. Pelletier, à quatre milles du village. C'est là qu'elle éleva ses treize enfants et présida à la tâche écrasante de la conduite d'une maison où les employés se comptaient à la douzaine. Cette lourde besogne n'empêcha jamais cette fervente chrétienne de s'occuper avant tout de la formation morale et religieuse de ses enfants. Sa dernière pensée, son seul regret en mourant, fut pour ses deux plus jeunes filles qu'elle aurait tant voulu finir d'élever.

Dieu jugea qu'elle avait eu sa large part de labeurs ici-bas, et le premier juin, ouverture du mois du Sacré-Coeur, le Divin Maître l'appelait au repos éternel. Puisse-t-elle en jouir au plus tôt.

C'est le voeu de la foule d'amis et de parents qui vinrent prier près de sa tombe et voulurent prolonger ces prières par l'offrande de nombreuses intentions de messes. Les non-catholiques avaient aussi voulu manifester leur estime pour la défunte et leurs sympathies pour la famille par un grand nombre de tributs floraux. Au service funèbre, chanté par le curé, assisté du R. P. Danis, O.M.I., et du Frère Godbout, O.M.I., l'église débordait jusqu'à la rue d'une foule sympathique et recueillie, témoignage muet d'estime et d'admiration devant la tombe d'une chrétienne qui donna à Dieu et à sa patrie la preuve la plus haute du dévouement: une nombreuse famille.

Comme le fit remarquer le Père curé, après la cérémonie, cette nombreuse famille chrétiennement élevée sera devant le souverain juge, le plus beau titre de cette pieuse mère à la couronne qui ne se flétrit pas.

En attendant le dernier réveil, ses restes mortels, reconduits au champ du repos par plus de soixante autos, dorment en paix, à l'ombre de la croix.

La Saint-Jean-Baptiste.—Le cercle local de l'A.C.F.A. a décidé de célébrer la fête nationale le 25 juin, à l'endroit et de la manière que cela se fit l'an dernier: sur la ferme Gareau, avec grand'messe en plein air, jeux et courses.

Confirmation. Quand paraîtront ces lignes nous aurons eu la visite de Mgr Monahan qui vient confirmer. Les détails sont remis à la prochaine chronique.

Après un printemps froid et lembin, la chaleur semble arrivée pour de bon.—Corr.

CALGARY

Grand'messes. Lundi pour le repos de l'âme du R. P. Cameron; mardi et mercredi pour le repas de l'âme de Clarence Côté.

De passage au presbytère. Le R. P. Hughes-Marie du Collège des Franciscains d'Edmonton, le R. P. Doucet et le R. P. Tessier, O.M.I., les RR. PP. Lebel et R. Bérubé.

Thé paroissial. Les Dames de Ste-Famille donneront un "Thé" au profit des oeuvres de la paroisse, mercredi p.m. à la résidence de Mme Côté. Elles invitent tous les paroissiens et leurs nombreux amis.

Le cercle des jeunes gens. Nos amateurs, groupés sous le titre du "cercle des Jeunes Gens de Ste-Famille" viennent de faire l'élection de leurs officiers: président, M. Le Dr Beauchemin; vice-présidente, Mme Georges Simonin; et secrétaire-trésorier, M. Aimé Hébert. L'étude, en même temps qu'elle enrichit l'esprit, est aussi une sauvegarde contre le vice. Le cercle des Jeunes est donc digne d'encouragement dans le travail qu'il s'impose en vue de l'avantage qu'en retireront ses membres et aussi des bonnes veillées dont jouira tout le monde à la fois. L'adresse du secrétaire est maintenant: 732 14e avenue ouest, téléphone: R1972.

"Je me souviens". C'est là la devise des Canadiens français, et le grand jour du souvenir national c'est le 24 juin. C'est le jour de la fierté nationale, c'est le jour qui rappelle la vertu et les sacrifices des Pères de la nation, des défricheurs de la patrie. C'est le dimanche du Souvenir filial qu'il faut garder avec respect et piété, pour que nos enfants d'aujourd'hui se souviennent demain de ceux qui ne seront plus. Préparons-nous au 24, et soyons tous de la fête nationale, c'est l'école du patriotisme qu'il faut transmettre fidèlement à la génération qui pousse.

Les fêtes liturgiques. A la grand'messe du dimanche de la Sainte-Trinité, le célébrant fut le R. P. Hughes, franciscain et cousin de M. le curé.

Le 18 étant la Fête-Dieu, il y aura la procession d'usage et le reposoir où s'arrêtera la procession pour implorer la miséricorde du Dieu de l'Eucharistie qui reste à nos côtés dans notre pèlerinage en cette exil. L'ordre de la procession a été donné au prône, et la majesté de cette cérémonie fait un devoir à chacun d'être à son poste ce jour-là. C'est le jour du triomphe de Jésus-Christ sur l'impiété et sur l'hérésie et tous les fidèles doivent en profiter pour témoigner de leur foi et confesser Jésus-Christ dans le Très Saint-Sacrement.

L'impiété monte bien haut en certains milieux; c'est elle qui se fait la source des détresses du monde, et c'est à cause de l'impiété officielle de la société et d'un trop grande nombre d'individus que nous devons craindre la durée épuisante de cette crise économique qui se complique de jour en jour.

Pourtant l'histoire du passé nous montre que les calamités chez les anciens n'ont jamais été levées dans les conférences; et que chaque fois que les peuples ont fait pénitence et qu'ils sont revenus à Dieu la prospérité a été proportionnée à leur piété. Saint Mathieu nous raconte un exemple de cette attention de la Providence sur ceux qui croient, qui prient et qui font pénitence. C'était pendant la tempête; la petite barque était secouée par l'ouragan furieux, elle tournoyait sur l'abîme qui s'ouvrait pour l'engloutir, les apôtres luttaient contre la violence du vent, et, à la poupe du vaisseau, Jésus reposait.

Le danger devint tel que les matelots, quittant la manoeuvre et perdant tout espoir, crièrent vers Jésus: "Seigneur! Seigneur! sauvez-nous. . . nous périssons!"

La tempête, elle s'abat encore. Tantôt elle s'abat sur l'Eglise comme elle s'abattait, jadis, sur le lac de Génésareth, elle emporte tout ce qui faisait la force des nautoniers; les voiles se déchirent, les cordes se brisent, les plus forts se découragent et chacun de dire: "Le Seigneur dort! son Eglise va périr. . . C'en est fait!"

Au cours de chaque siècle, cette plainte retentit, la génération qui s'en va, la lègue à la génération qui lui succède et, toujours, la barque de la . . ballotée souvent, attaquée sans cesse, toujours triomphante, car le divin pilote est à bord. A ceux qui disent: "C'en est fait, nous périssons". Il répond: "Pourquoi craignez-vous, n'avez-vous pas la foi en ma parole et en mon Coeur? J'attends simplement que vous m'appeliez comme les apôtres: "Seigneur, sauvez-nous". Et quand il plait au Maître, Il rappelle la foudre, Il gourmande les flots, et il se fait un grand calme.

Après vingt siècles d'expériences nous en sommes encore là! La tempête bat son plein, la barque de la société toute entière tournoie sur les flots irrités. Nous périssons!

Avons-nous la foi en la parole souveraine? "Les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre l'Eglise". La foi en la toute-puissance, et en l'amour de Jésus? Vingt siècles de promesses accomplies ne forment-ils pas d'assises suffisantes à notre foi? "Le ciel et la terre passeront, mais les paroles divines ne passeront pas".

S'en suit-il que nous devons regarder passer l'orage sans lutter contre la tempête? Assurément non. Dieu veut notre effort. . . à lui seul appartient le succès, et nous devons l'appeler à notre secours: "Seigneur, sauvez-nous, sauvez votre Eglise de l'impiété, de ses ennemis, sauvez la société victime de cette impiété, sauvez notre patrie, sauvez-nous tous des ravages que nous causent la tempête qui gronde et qui abat. Et ce cri de foi sincère se fait officiellement dans les cérémonies du culte extérieur qui sont l'écho des sentiments de l'âme. Qui ne voit dans la Fête-Dieu une circonstance des plus favorables pour réveiller le divin Pilote, afin qu'il se fasse un grand calme. Que la procession de dimanche soit l'expression de notre foi, de notre confiance et de notre prière au Maître de la Paix: Coeur de Jésus, salut de ceux qui espèrent en vous, ayez pitié de nous et sauvez-nous.

Bulletin paroissial de Sainte-Famille.

McLENNAN

MON CARNET

Le R. P. Wagner accompagné de la supérieure et de quelques soeurs de Peace River, causèrent une agréable surprise par leur visite à l'hôpital.

De passage à McLennan, M. l'abbé Charest qui s'arrête à l'hôpital pour y saluer les religieuses. Quelques jours plus tard le R. P. C. Falher vint lui aussi rendre une courte visite.

La maladie ou la fatigue, tantôt accable l'un, tantôt se presse sur l'autre. C'est ce que vous constatez par ces nouveaux noms mentionnés de patients: Mme H. Robinson de McLennan, Mme P. Lucas de McLennan, Mme Jos. Vrkljan de Donnelly, Mme M. Brosseau de Girouxville, Mlle M. A. Fortin de Joussard, M. Jos. Pariseau de Donnelly, M. L. Labelle de Donnelly, M. J. Hawkins de Spring Burn.

Naissance d'un garçon, enfant de M. et Mme Conrad Côté. Félicitations.

Nous formons des voeux pour le rétablissement de chacun.

ECOLE GUY

L'année scolaire comme toute chose ici-bas a un terme et à ce terme nous approchons déjà. Votre joie sera sans mélange, chers enfants, si après le succès rapporté, vous pouvez vous rendre le témoignage d'avoir mis à profit tous vos talents. C'est le temps des récoltes! Plus que jamais vous constaterez la vérité de ce proverbe. 'On récolte, ce qu'on a semé." Pour que cette joie que vous ressentirez au dernier jour de cette année ne soit pas l'acte d'un instant et l'impression d'un moment, nous confierons sur notre prochaine chronique, les notes qui diront votre mérite d'hier et nous vous tracerons pour demain la voie de l'honneur en une religion bien noble, en un patriotisme bien senti.

Nous mentionnons une fête toute simple, toute intime, mais combien grande et touchante. Ce jour désiré avec ardeur par nos petits communiants est enfin levé. Les fronts sont joyeux, l'allégresse est répandue. Six enfants s'approchent de la table sainte pour y faire leur "première communion".

Thérèse Dubrûle, Yvonne Larose, Rosa Lessard, Geneviève Côté, Mable Laboucane et Harry Brick. Les parents de nos privilégiés et tous les enfants assistent à la messe. La chorale des jeunes filles rendit des chants pieux et appropriés à la fête. Beaux anges, qui guidez vers l'autel ces chers petits enfants, gardez leur coeur pur, donnez leur une parcelle de vos célestes biens.

"Petite Laurentienne".

DONNELLY

Dimanche, le 4 juin, le cercle local de l'A.C.F.A. tient sa réunion mensuelle, laquelle est des plus intéressantes. Après la lecture des minutes et de la correspondance, M. le président porte l'attention des membres sur plusieurs propositions et résolutions à apporter au prochain congrès de l'Association. La discussion s'engage et se continue très tard avec une remarquable animation. C'est que notre cercle ne le cède en rien ni à personne, quand il s'agit de ce qui concerne notre avancement comme peuple, et nos droits comme citoyens d'un pays qui ne reconnait pas de race inférieure parmi ses habitants. Le sérieux apporté aux délibérations, aussi bien que les fines reparties mêlées aux discussions font preuve du caractère canadien-français,—gaie et logique tout à la fois. Nous sentons que nos représentants au prochain congrès nous feront honneur, parce que tous ont à coeur le progrès de l'Association, laquelle n'existe que pour la survivance de la langue et de la race et pour travailler à la sauvegarde de nos intérêts les plus sacrés: car il ne faut pas oublier que, au Canada nous sommes "chez nous".

Avant de clore la réunion, M. le président suggère un vote de félicitations à l'Avant-Garde Belhumeur pour la démonstration patriotique donnée en la fête de Dollard. Une fête champêtre est aussi proposée pour tous les enfants Canadiens français de la paroisse; la date de ce pique-nique est fixée au 12 juin, et l'endroit choisi est sur l'emplacement de M. P. Maisonneuve.

La prière et l'hymne national terminés tous se retirent joyeux, et satisfaits, les uns d'avoir accompli un devoir bien doux, les autres d'y avoir contribué.

Bonsoir, confrères de l'A.C.F.A., si vous êtes heureux de votre travail, revenez et amenez vos amis. Pour être réellement forts, il nous faut toute notre population; personne n'est de trop quand il s'agit du bien à accomplir. Et ici, comme partout ailleurs, le proverbe est vrai: "L'union fait la force.—Corr.

Dans le district de Saint-Paul

Pepin et Fils, accordeurs d'orgues et de pianos, seront dans le district de Saint-Paul la semaine prochaine si la température est favorable.

MORINVILLE

Mme Rouleau nous a laissés jeudi dernier pour faire une course dans l'Est. C'était la dernière journée d'excursion à prix réduits et semblable à plusieurs centaines d'autres personnes. Mme Rouleau n'a pas voulu manquer cette occasion exceptionnelle.

Mme Veuve Bokenfohr a acheté dernièrement la terre que possédait M. Eugène Dupuis. Elle se propose d'y placer un de ses fils et nous aimons à croire qu'il fera un succès de sa ferme.

Nous avons eu nos Quarante Heures de ce temps-ci, et nos bonnes gens lésinent à peine l'église. L'on vient bien de tout côté et le Maître des Tabernacles devrait se trouver heureux de l'amour qui lui est témoigné. L'église est magnifiquement décorée pour l'occasion et nos religieuses s'évertuent à donner à l'autel un attrait ravissant. Dimanche prochain nous aurons notre procession de la Fête-Dieu à travers les rues de notre ville avec reposoir en différents endroits. Si le temps le permet, ce sera une vraie démonstration de foi et de piété ardente.

Nous avons eu dimanche dernier la visite de M. l'abbé Bérubé. Il était arrivé la veille d'un voyage dans l'Est et selon sa promesse il vint nous chanter la grand'messe. De fait, M. Bérubé n'est pas un inconnu à Morinville puisque durant six ans il a fréquenté notre jardin d'enfance. Il est inutile de dire que nos religieuses étaient enchantées de voir leur ancien élève gravir les degrés du sanctuaire pour y offrir la sainte messe.

L'on parle beaucoup de notre fête de Saint-Jean-Baptiste, de ce temps-ci et l'on s'y prépare de côté et d'autre. Partout l'on rencontre la meilleure volonté du monde et il semblerait que chacun est heureux de faire sa part. C'est là le secret du succès et nous croyons savoir que ce sera un succès au moins égal à celui des années précédentes.

Notre équipe de balle-au-camp s'exerce régulièrement et de temps à autre elle se rencontre avec les autres clubs. Jusqu'à date les nôtres ont fait bonne figure et nous croyons qu'ils occupent la seconde place sur les cinq qui composent la ligue.

Baptême. Marie Bernadette Antonia, enfant de Hector Ricard et de Aurore Ouellette. Wilfrid Ricard et sa soeur Florence ont été aux honneurs pour l'occasion.—Corr.

LEGAL

Mme Adalbert Provost, née L'Heureux, partie avec le premier contingent d'excursion à destination de la province de Québec a dû avoir une douloureuse surprise en arrivant à Sainte-Germaine de Dorchester. Sa vieille mère, âgée de 78 ans, qu'elle se faisait une fête de revoir, est morte subitement. La pénible nouvelle fut annoncée par télégramme, mercredi dernier, 7 courant.

Mme Médéric Séguin, son fils Henri et Mme Henri Séguin nous ont quittés en automobile dimanche matin, jour Joussard, district de la Rivière la Paix, où ils comptent passer l'été.

Une retraite fermée pour jeunes filles sera prêchée au couvent de la paroisse par le R. P. Smit, O.M.I., du 30 juin soir, au 4 juillet matin.

La célébration de la St-Jean-Baptiste, qui devait avoir lieu le dimanche, 2 juillet, est renvoyée au dimanche suivant, 9.

M. l'abbé L. Thibault, ecclésiastique, du séminaire d'Edmonton, vient passer ses vacances au presbytère.

M. l'abbé M. Messier, ecclésiastique du même séminaire, est arrivé chez ses parents, M. et Mme Arthur Messier, pour le temps des vacances.

Un certain nombre de paroissiens se sont rendus dimanche après-midi au pique-nique de la paroisse de Busby. Notre équipe de jeunes filles a pris part à la partie de balle et remporta la victoire sur West-Legal, qui avait battu Springfield. Les points furent une véritable avalanche de 44 à 11.—Corr.

TANGENT

Baptême. Roby, Marie Rita, fille de Emile Roby et de Yvonne St-Pierre, née le 25 mai et baptisée le 27 mai. Le parrain a été Lucien Roby, oncle de l'enfant, la marraine, Gabrielle Thériault.

La pluie. L'espérance renait chez tous nos colons qui ont eu leur part de pluie abondante le 5, 6, 7. Cette averse a remplacé avec avantage les quatre jours de vent qui l'ont précédé, et qui asséchait tout au point de tout détruire. On peut bien souffrir un peu de boue pour sauver la récolte et sauver le jardinage, les betteraves à sucre et le lin à filasse.

Il fait bon de voir le père et la mère de famille faire abondamment de jardinage; on entend souvent: "Les patates ça ménage le pain". Avec des jardinages on peut toujours se tirer d'affaire.

Le prix élevé du sucre est cause que l'on a semé abondamment de betteraves à sucre. Si le procédé d'extraire le sucre dépasse un peu nos moyens, au moins nous pouvons extraire de ces betteraves un sirop qui sera certainement bien accueilli sur toutes les tables.

Nos fileuses ont bien hâte de voir leur lin venir à maturité. Le fait est que la culture du lin à filasse est unique dans les prairies. Il n'y a que la Colombie anglaise et les provinces de l'Est qui s'y sont livrées jusqu'à présent. Grâce à la générosité de la Ferme expérimentale d'Ottawa, nos colons ont pu se procurer du lin à filasse suffisamment pour le besoin du moment. Ce lin broyé, filé et blanchi fournit une toile de première qualité, sans compter les autres fins auxquelles la filasse peut s'utiliser sur des terres de colons où tout est à faire.

Restons sur nos terres. Le temps que l'on passe à chercher de l'ouvrage en dehors de chez soi, est un temps perdu pour sa terre, pour le temps qu'on l'abandonne. Il fait bon de constater que nos jeunes sont restés sur leurs terres ce printemps; l'ambition d'agrandir son défriché, à prévalu sur l'esprit d'aventure, et la maladie de voyager qui caractérise ordinairement un jeune homme qui prend une terre et qui s'en fatigue vite. Quelques-uns de nos jeunes se sont pourvus de boeufs pour défricher et cultiver; cette initiative est digne de louange lorsque l'on considère le nombre de chevaux qui meurent tous les ans faute de soins voulus et de locaux convenables. Le boeuf, moins particulier, sur la nourriture et le local devient le moyen le plus économique de défricher une terre.

Girouxville nous visite. Dimanche dernier, le 4 juin, un groupe de jeunes gens de Girouxville sous la direction de M. Dumas, se sont organisés pour venir jouer une partie de balle au camp contre l'équipe de Tangent.

Cette visite nous a grandement réjouis et honorés. Il s'agit moins du résultat de la partie de balle qui s'est terminée par un résultat de 18 à 20 en faveur de nos visiteurs, que de l'heureuse initiative que nos voisins ont prise en prouvant que les visites entre les deux villages voisins étaient possibles.—Corr.

PLAMONDON

L'on se prépare à célébrer le jubilé d'argent de l'établissement de nos premiers colons. C'est en 1908, en effet, qu'un groupe de Canadiens, venus de Provemount, Michigan, sous la conduite du "Père" Jos. Plamondon, s'installèrent à l'extrémité ouest du lac la Biche. Leur courage et leur esprit d'entreprise méritent d'être signalés par une fête qui aura lieu dans cinq ou six semaines. Nous prions les anciens résidents de Plamondon de suivre notre correspondance, d'ici à ce temps-là, et de se préparer à venir fêter avec nous, si possible.—Corr.

Les prix du marché

Prix à Edmonton

Blé—

No 1 Nord	.44
No 2 Nord	.42
No 3 Nord	.40½
No 4 Nord	.39
No 5 Nord	.35½
No 6 Nord	.34½
Fourrage	.32

Avoine—

No 2 C W	.15
No 3 C W	.12½

Orge—

No 1 C W	.20½
No 2 C W	.18
No 3 C W	.16

Seigle—

No 1 C W	.31
No 2 C W	.29
No 3 C W	.25

Prix à Vancouver

Blé—

No 1 Nord	.62½
No 2 Nord	.60¾
No 3 Nord	.58½
No 4 Nord	.58¼
No 5 Nord	.55¼
No 6 Nord	.54¼
Fourrage	.52¾

Prix à Winnipeg

Blé—

No 1 Nord	.64⅜
No 2 Nord	.63⅛
No 3 Nord	.61⅛
No 4 Nord	.60¾
No 5 Nord	.56¾
No 6 Nord	.55¾
Fourrage	.53¾

Avoine—

No 2 C W	.27⅜
No 3 C W	.25⅝
Fourrage, No 1	.25⅛

Orge—

No 3 C W	.36⅞
No 4 C W	.34⅜

Seigle—

No 1 C W	.49⅛

Prix à Edmonton

Bétail—

Taures de choix	3.50 à 4.00
Taures moyennes	2.50 à 3.00
Taures ordinaires	1.50 à 2.25
Veaux de choix	4.25 à 4.75
" qualité moyenne	3.50 à 4.00
Bouvillons (steers) de choix	4.00 à 4.50
Bouvillons qualité moyenne	3.25 à 3.75
" ordinaires	2.50 à 3.00
Vaches de choix	2.25 à 2.75
Taureaux	1.00 à 1.50
Agneaux de bonne qualité	7.00
Agneaux, moyens	5.00 à 5.50
Agneaux d'un an	3.00 à 4.00
Brebis	2.00 à 3.00
Porc à bacon	4.50

Boeufs d'engrais—

bonne qualité	2.50 à 3.00
qualité moyenne et ordinaire	1.75 à 2.25
Vaches	1.00 à 1.75

Crème—

Spéciale	.14
No 1	.12
No 2	.09

Oeufs—

(Variations quotidiennes)

Extras	09
Frais No 1 (First)	.08
2ème qualité	.06

Beurre—

En boîte, la lb.	.21
Enveloppé, la lb.	.20

(Ces prix sont préparés le mardi soir)





Notes Agricoles

L'enregistrement des volailles au Canada

Commencé en 1922, l'enregistrement des volailles au Canada n'a cessé de faire des progrès tous les ans, dit W. E. McKimm, inspecteurs fédéral de l'enregistrement, Lethbridge, Alta. Cet enregistrement se fait par l'intermédiaire des concours de ponte dans chaque province du Canada et fait partie du travail des fermes expérimentales.

Les chiffres suivants montrent très clairement l'augmentation qui s'est produite dans le nombre d'oiseaux inscrits et dans la production moyenne, au cours des douze années qu'ont duré ces concours. Les règlements limitant le comptage des petits oeufs sont dans une large mesure responsables de la baisse de production en 1926-27 et dans les années suivantes:

Année de concours	Total d'oiseaux	Production moyenne
1919-20	1610	122.6
1920-21	2480	134.5
1921-22	2590	146.3
1922-23	3000	165.0
1923-24	3710	169.6
1924-25	4100	172.2
1925-26	4220	179.5
1926-27	4210	172.5
1927-28	4230	175.4
1928-29	4370	176.5
1929-30	4320	178.1
1930-31	4560	176.5

Ces chiffres indiquent l'augmentation graduelle qui s'est produite dans la production. A mesure que la production allait croissant, le nombre des petits oeufs augmentait à un taux remarquable. On établit des règlements éliminant entièrement les oeufs qui pesaient moins de 20 onces à la douzaine, et on refusa de reconnaitre tous les oiseaux qui avaient pondu, dans leur année de poulette des oeufs dont le poids moyen était inférieur à 24 onces la douzaine.

Le mâle enregistré est le résultat des travaux d'enregistrement; c'est le produit de bien des années d'élevage attentif. L'éleveur de volailles enregistrées apprécie toujours la demande publique et améliore non seulement l'aspect utilitaire de ses volailles, mais il combine la beauté et la production. Les grands éleveurs reconnaissent depuis longtemps la valeur du géniteur enregistré, et le coq enregistré joue un rôle plus important dans le parquet d'élevage que ne fait le géniteur enregistré dans le troupeau de vaches.

Le "pedigree" ou la généalogie du géniteur n'est utile qu'en autant qu'il est authentique; les records du mâle enregistré sont des records officiels et rien ne peut remplacer la qualité de l'enregistrement.

—oOo—

Solution pour stériliser les ustensils laitiers

La solution d'hypochlorite que voici et que l'on peut faire chez soi s'est montrée très utile pour la stérilisation des parties des trayeuses mécaniques et des autres ustensiles laitiers;—Procurez-vous un paquet de 12 onces de chlorure de chaux de la meilleure qualité. D'après les instructions du Ministère fédéral de l'Agriculture, cette chaux doit être fraiche, non durcie; elle doit aussi porter l'indication de la proportion de chlorure libre qu'elle renferme. Mélangez le contenu avec tout juste assez d'eau pour former une pâte humide, ajoutez-y le reste d'un gallon d'eau, cassez les mottes et faites couler par un tamis de fil de fer dans un contenant de verre ou de grès. Faites dissoudre une livre de soda à laver dans un gallon d'eau, puis ajoutez cette eau à la solution de chlorure de chaux, en brassant bien. Laissez le mélange se reposer toute la nuit, puis soutirez le liquide clair verdâtre du dessus. Ce liquide est ce que l'on appelle la solution mère; on le conserve dans un pot de terre ou un bocal de verre brun hermétiquement bouché, que l'on met dans un endroit frais.

—oOo—

Semis de graminées fourragères et de légumineuses sans plante abri

Une conclusion, très importante, se dégage des recherches sur les plantes fourragères, qui ont été conduites à la station expérimentale de Lacombe;—C'est que la plupart des échecs que l'on éprouve dans les semis de graminées fourragères et de légumineuses viennent du fait que l'on emploie une plante-abri. On a trouvé qu'en semant la graine de graminées fourragères et de légumineuses vers le 20 juin, sans plante-abri, on supprime la concurrence des mauvaises herbes, la menace des insectes et des tourbillons de poussière et la récolte court moins de risque de manquer d'eau au cours de son développement.

Lorsqu'on sème sans plante-abri, il faut travailler la terre après la récolte précédente et au commencement du printemps, pour stimuler la germination des graines des mauvaises herbes et conserver l'humidité. On fera bien de labourer la terre aussitôt que possible après avoir complété les semailles du grain de printemps, de l'ameublir parfaitement et de continuer à la herser jusqu'à ce qu'elle soit ensemencée. Si la terre renferme suffisamment d'humidité et qu'on la herse tous les huits ou dix jours, un bon nombre de récoltes successives de mauvaises herbes auront germé et seront détruites avant que le moment soit arrivé de semer la graine de graminées fourragères et de légumineuses, pendant la dernière semaine de juin.

En général, les pluies d'été ont commencé avant cette époque et les tourbillons de poussière ne sont plus à craindre. Les épidémies sérieuses de vers gris sont généralement terminées vers la fin de juin; en fait, le seul risque que l'on court, c'est la possibilité du manque d'humidité pour développer la récolte. On peut réduire ce risque en attendant pour semer qu'il y ait suffisamment d'eau dans le sol pour assurer la germination rapide et uniforme de la graine.

Les petites graines de graminées fourragères et de légumineuses devraient être semées à environ un pouce ou un pouce et demi de profondeur pendant la dernière semaine de juin. Les semailles de graminées peuvent se faire jusqu'au 15 juillet. Lorsqu'on sème de cette façon, sur une terre qui a été préparée de la façon indiquée, la graine de graminées germe et donne une bonne levée en moins d'une semaine. Les jeunes plants se développent si rapidement qu'ils n'ont aucune peine à tenir tête aux mauvaises herbes.

On est fortement tenté de faire paître la récolte la première année ou de la couper pour la donner aux bestiaux. Il n'est pas sage cependant d'enlever cette première pousse car les jeunes plantules en ont besoin pour convertir en principes fertilisants les substances absorbées par les racines; ces principes sont emmagasinés dans les racines et utilisés pour le développement de la récolte de foin de l'année suivante. Cette végétation est également très utile pour retenir la neige qui protège la récolte pendant l'hiver. Si la végétation est très forte, on peut la faucher mais pas avant qu'elle ait huit ou dix pouces de hauteur et jamais après la première semaine d'août. Les roues de la faucheuse détruisent les petites plantes, lorsque celles-ci sont coupées quand elles sont très jeunes; d'autre part, un fauchage effectué trop tard peut détruire complètement la récolte, surtout chez les légumineuses.

G. E. DeLong,
Station expérimentale fédérale,
Lacombe, Alberta.

Comment traiter le trèfle d'odeur pour en faire du foin

La meilleure époque pour couper le trèfle d'odeur, est lorsque les plantes commencent à fleurir. Coupez dès que les premières fleurs commencent à se voir dans le champ, n'attendez jamais plus longtemps, sous aucun prétexte, car après cela la plante durcit rapidement, elle devient ligneuse et de moins en moins savoureuse.

Lorsque vous coupez le mélilot pour en faire du foin, ayez soin de faire la première coupe assez haut pour qu'il puisse repousser. Le regain chez le trèfle d'odeur ne vient pas des racines de la plante, comme chez la luzerne, mais des bourgeons ou des branches sur la tige. Ayez donc soin de couper la récolte assez haut pour laisser quelques-uns de ces bourgeons d'où part le regain. Dans une pousse épaisse de trèfle d'odeur, quelquesunes des banches inférieures meurent parfois à cause du manque de soleil, et il est nécessaire de s'assurer que les boutons ou les branches qui restent sont vivants. En général, on ne court aucun risque à couper à une hauteur de cinq ou six pouces du sol, mais il est parfois nécessaire couper encore un peu plus haut.

Le moyen le plus simple et le plus satisfaisant de couper le mélilot pour en faire du foin est de se servir de la moissonneuse; on fait des gerbes petites et peu serrées. On met ces gerbes en longues moyettes, dans une direction nord et sud. L séchage est assez lent, même lorsque le temps est favorable. Faites tout ce qu'il faut pour éviter la moisissure, car le trèfle d'odeur moisi peut être dangereux pour le bétail. La mise en meules se fait de la même façon que pour les gerbes d'avoine, de préférence en plein air, en longues meules étroites. Le foin de mélilot ne rejette pas bien la pluie et l'on fera bien de recouvrir les meules de foin d'herbe.

Le foin de mélilot peut cependant être traité comme tout autre foin en le coupant avec une faucheuse ou une moissonneuse; on perd naturellement beaucoup plus de feuilles, ce qui est un gros inconvénient. Il est généralement nécessaire de mettre des soles ajustables sous les sabots pour soulever suffisamment la faux de la faucheuse. On laisse le foin dans l'andain jusqu'à ce qu'il soit bien fané, sans être sec, après quoi on le ratelle en rouleux ou encore mieux on l'entasse en petites veillottes pour le mettre en meules lorsqu'il est prêt. Le mélilot sèche assez bien si les veillottes ne sont pas trop grosses.

J. G. Davidson,
Station expérimentale fédérale,
Indian Head, Sask.

Soins à donner à la portée du printemps

Une condition essentielle à la production économique des porcs—et nous entendons par là la production d'un animal d'un type acceptable dans le moins de temps possible et avec le moins de grain possible—c'est qu'il n'y ait aucun arrêt dans le développement de l'animal, à partir du moment où il est sevré jusqu'à celui où il est mis sur le marché. L'expérience acquise à la station expérimentale fédérale de Lacombe, Alberta, est là pour le démontrer.

S'il y a, en effet, un animal qui demande à être nourri avec plus de soin que tout autre, c'est bien le porc qui vient d'être sevré. La période critique dans la vie du porc se produit juste après le sevrage, et elle est réellement dangereuse. Parfois le sevrage cause un long retard dans le développement, car l'animal souffre quand il n'a plus le lait de sa mère, et si l'on veut qu'il continue à profiter à cet âge, il faut apporter le plus grand soin au choix des aliments qu'on lui donne. Si l'on a du lait écrémé ou du lait de beurre à donner aux porcs au moment du sevrage, le problème est bien simplifié. Il faut aussi que le grain que l'on donne contienne le moins de fibre possible. Le jeune porc a un estomac relativement petit; il faut donc lui donner, à fréquents intervalles, des aliments faciles à digérer, qui contiennent très peu de matière fibreuse. C'est pour cela que les recoupes (gru blanc) ou le petit son (gru rouge) donnés aux porcs de cet âge produisent de bons résultats.

Il faut avoir soin de ne pas trop donner de lait; un cochon qui boit trop de lait a généralement le milieu du corps trop développé et l'on ne tire pas du lait tout l'avantage que l'on devrait en tirer. On recommande de donner 4 livres de lait pour chaque livre de grain jusqu'à ce que les porcs aient 80 livres. Entre 80 et 125 livres, la ration est de 3 livres de lait par livre de grain, et entre 125 et 200 livres, 1½ livre à 2 livres de lait pour chaque livre de grain consommé.

A Lacombe, la ration donnée pendant les premiers 30 jours qui suivent le sevrage se compose de parties égales de recoupes (gru blanc) ou de petit son (gru rouge) et d'avoine et d'orge finement moulue, auxquels on ajoute du lait de beurre. Au bout de la période de 30 jours on supprime les recoupes ou le petit son et on augmente la proportion d'orge; vers la fin de la période du nourrissage les porcs reçoivent 3 parties d'orge pour 1 partie d'avoine. Si l'on n'a pas de lait de beurre ou de lait écrémé on les remplace par du tankage (déchets d'abattoir) un sous-produit des salaisons, qui se compose principalement de viande broyée et stérilisée et de déchets d'os, et qui est également riche en protéine et en matière minérale. On peut donner de 5 à 8 pour cent de la ration de tankage. On fournit également du sel commun pendant toute la période d'alimentation à raison de 2½ livres par 100 livres de moulée.

Les pâturages sont très utiles pour les porcs et ils sont utilisés le plus possible à la station expérimentale pour l'élevage des portées du printemps. Les porcs sont abrités sur les pâturages par des cabanes portatives de 6x8 pieds, que l'on déplace de temps à autre pour les mettre sur terre fraîche, ce qui empêche beaucoup la propagation des parasites.

H. E. Wilson,
Station expérimentale, fédérale,
Lacombe, Alberta.

Qualités nécessaires au cultivateur

Les hommes parfaits sont clairsemés! Cependant, un cultivateur pourra se rendre utile s'il fait siennes ces principales qualités qui sont l'amour de sa profession, le sens des affaires, l'habileté mécanique et l'initiation aux sciences naturelles.

En premier lieu, aimer sa profession, c'est le motif d'une vie sans nuages, sans déboires. Le secret d'être heureux consiste à ne pas broyer du noir, mais à se contenter de son sort, à voir la vie en rose et à considérer ses occupations comme des devoirs. Ce sont là autant de moyens capables de chasser le pessimisme et de montrer, à l'encontre d'un visage de carême, d'une mine patibulaire, une figure rayonnante.

Actuellement, la profession agricole, à l'instar des autres, ne connait pas l'âge d'or. Qu'importe! En présence de ce bouleversement économique, le courage est encore le meilleur stimulant. Plus que ça, il faut être un peu philosophe pour prendre sans découragement les insuccès. C'est pourquoi, se souviennent qu'il n'y a pas de sots métiers, ceux qui sont de la profession agricole, surtout en présence des jeunes qui sont l'espoir de la Patrie. Ces derniers, en entendant des paroles disgracieuses à l'égard de la terre, grandiront avec une certaine antipathie pour elle. Et pourtant même en temps de crise, cette grande amie procure des bienfaits à ceux qui savent la comprendre et la bien cultiver.

Quant au sens des affaires, il doit être aussi le partage du cultivateur. La moitié du genre humain nourrit l'autre. Et c'est à la catégorie de pourvoyeurs de l'humanité qu'appartient le fils du sol. Entre lui et les autres classes de la société, il se fait des échanges, des ventes, des achats. Or pour réussir avec ces opérations commerciales, il a besoin d'avoir l'habitude des chiffres, de même que le secret de se faire une clientèle soutenue. Comment y arriver? Par l'adoption des méthodes modernes du commerce. Un exemple illustrera ma pensée. A quoi les fromages suisses, celui d'Oka et les produits Heinz doivent-ils leurs popularité? A leur goût exquis? Oui, mais également à la forme attrayante sous laquelle ils sont présentés. Et bien, cette politique peut s'adapter aux autres produits agricoles, qui emballés avec goût et propreté frapperont l'oeil du consommateur et assureront sa pratique.

Il sera homme d'affaires, celui qui tient une comptabilité, qui sait conclure un marché et ne signe jamais un document sans l'avoir lu. Il sera encore des mieux disposés ce cultivateur qui, en présence d'un beau parleur voulant lui vendre des débentures ou lui faire prendre des parts de mines, décide plutôt d'utiliser ses économies pour améliorer sa ferme. Ainsi, l'achat des engrais chimiques, l'emploi de la chaux, la mise d'un taureau pur sang à la tête du troupeau, voilà autant de placements qui rapporteront des bénéfices.

Et l'habileté mécanique! Elle s'impose en ce siècle de progrès où le machinisme et l'usage de l'électricité ont pris beaucoup d'extension sur la ferme. Il évitera des pertes de temps et d'argent le cultivateur qui, étudiant le fonctionnement de ses machines, peut les réparer lui-même. La prévoyance dans ce cas est de rigueur. Attendre juste au moment de s'en servir pour les inspecter n'est pas une bonne tactique. Durant l'hiver et les journées de pluie, alors que ça ne presse pas beaucoup, c'est le meilleur temps pour s'adonner à ces travaux.

Enfin un homme qui connait les sciences naturelles cultivera avec agrément. Au travail de ses bras il doit joindre celui de son cerveau. De plus il a besoin de développer son esprit d'observation. Comment? En étudiant les conditions de climat et de sol. N'est-il pas un des mieux placés pour consulter ce grand livre de la nature dans lequel surtout le divin Virgile et les autres favoris des muses se sont inspirés avec succès.

Outre ces notions superficielles, l'étude des problèmes qui intéressent sa ferme lui sera d'une grande utilité. Etre habile connaisseur des décours de la lune n'est pas suffisant. Ainsi au lieu d'attacher trop d'importance aux caprices de la reine des astres nocturnes, le cultivateur pour savoir si c'est le temps de faire les semailles, aurait plus d'avantage à connaître les conditions d'égouttement de sa terre et les qualités de ses semences qu'il aura soin de bien désinfecter à la formaline. **Henri Lacourcière,**
Asst.-agronome, St-Romuald.

Le régime fédéral des truies portières

Le succès dans l'élevage des porcs dépend principalement de la sélection de truies select, du type à bacon, qui peuvent produire de grosses portées dont l'alimentation est économique et qui se classent comme "porcs à bacon select" sous les règlements du classement des porcs.

Un grand nombre de cultivateurs ont aujourd'hui des truies de qualité select, et il est possible de choisir de bonnes jeunes truies pour la reproduction parmi les porcs expédiés au marché. Aux prix actuels, les cultivateurs qui cherchent à se procurer de meilleures truies peuvent obtenir, sous le régime fédéral des truies portières, de jeunes truies spécialement sélectionnées qui sont saillies gratuitement et expédiées aux stations locales; une moitié du fret est payée par le gouvernement.

Les truies achetées sur commande pour les cultivateurs et saillies vers le commencement du mois de juin mettront bas vers le mois de septembre, et il sera ainsi possible de tirer revenu d'une portée dans les douze mois qui suivent la date de l'achat. Il semble que le moment serait bien choisi pour placer des commandes pour des truies portières, que l'on peut encore remettre aux cultivateurs au prix de $10.00 à $15.00 par tête.

Y a-t-il moyen de faire de l'argent en élevant des porcs? Voilà une question que beaucoup de cultivateurs se posent aujourd'hui. Les restrictions imposées par le Royaume-Uni sur les importations venant des pays étrangers afin d'encourager la production dans les pays de l'Empire, ont déjà raffermi les prix du bacon sur le marché anglais. La création du fonds de stabilisation agricole au Canada, qui s'applique aussi bien au bacon et au jambon qu'à d'autres produits agricoles, et sur lesquels le paiement au Canada, pour les produits exportés, se fait sur la base de $4.50 la livre sterling, met fin à l'incertitude du change et augmente les recettes sur le bacon et le jambon.

La hausse qui s'est produite dernièrement dans le prix des porcs peut être attribuée en partie aux développements qui ont suivi la Conférence Impériale, tant au Canada qu'en Grande Bretagne. La quantité de bacon exporté du Canada augmente actuellement, mais on pourra multiplier bien des fois les exportations avant que le Canada atteigne la limite de ses exportations, fixée par l'article 6 de l'accord d'Ottawa. Que le Canada augmente sa production de porcs et accroisse ainsi ses exportations de bacon et de jambon et une nouvelle source de richesse s'ouvrira pour le pays et les cultivateurs canadiens pourront tirer un meilleur revenu de leurs porcs.

Congrès régional de l'A.C.F.A. à Saint-Paul

Ouverture du congrès par une grand'messe—Banquet—Discours de M. J.-A. Galland, président du cercle de l'A.C.F.A. de Saint-Paul—M. Joseph Déchêne dirige les délibérations du congrès—Les comités—M. J. E. Primeau parle de la nécessité de la coopération entre les cercles de l'A.C.F.A.—Le R. P. Hamel commente judicieusement quelques idées émises par M. Primeau—Plusieurs délégués prennent part à la discussion relative à l'élection d'un comité régional—M. l'abbé Boucher, curé de Lafond, parle du bilinguisme

CINQUANTE DELEGUES

Le congrès fut ouvert par la grand'-messe chantée par le R. P. Larose.

A midi, banquet servi à la salle paroissiale par quelques dames de la paroisse. Pendant le dîner, le R. P. Larose souhaita la bienvenue aux visiteurs.

A 2 h., à la salle de réunion de l'école eut lieu l'ouverture de l'assemblée du congrès.

La prière fut dite par le R. P. Larose. M. J.-A. Galland, président du cercle de l'A.C.F.A. de Saint-Paul, préside à l'ouverture de l'assemblée. "Je n'ai pas eu le temps, dit M. Galland, à cause de la convention des Chevaliers de Colomb de Calgary, à laquelle je me rendis, de préparer un discours; cependant, il me fait un bien vif plaisir de souhaiter la plus cordiale bienvenue aux délégués.

"Le grand nombre de délégués représentant le district, de Duvernay au Lac Froid, démontre que dans des circonstances semblables, nos bons Canadiens français n'hésitent pas à laisser leurs occupations pour s'occuper des choses nationales.

"Depuis au delà d'un siècle et demi, nos ancêtres ont combattu pour conserver leurs droits, et les Canadiens français d'aujourd'hui doivent se rendre dignes de leurs ancêtres.

"Cependant, nos luttes doivent être pacifiques, c'est le meilleur moyen d'obtenir de bons résultats.

"Toujours guidés par le clergé, nos aïeux ont fait beaucoup.

"J'espère que les membres du clergés présents sauront donner au congrès de bons conseils.

"Mes meilleures félicitations aux membres du clergé d'être venus en si grand nombre, et je leur souhaite la plus cordiale bienvenue."

Election du président du congrès

On procède ensuite à l'élection du président du congrès.

M. Lucien Maynard propose que M. Joseph Déchêne soit président.

Le R. P. Routhier seconde la proposition de M. Maynard, et M. Déchêne est élu président du congrès.

En prenant son siège de président, M. Déchêne remercie les membres du congrès de l'honneur qu'ils lui font. "Honneur, dit-il, que j'apprécie à sa pleine valeur. En venant à St-Paul, continue-t-il, je ne m'attendais pas à recevoir cette marque d'estime." Il remarque la courtoisie des gens de Saint-Paul dans de pareilles circonstances. Il remercie M. Maynard, qui l'a proposé comme président, et remercie également toute l'assemblée.

Pour préparer un congrès, il faut beaucoup de temps et beaucoup de travail; surtout à cause de la crise économique, c'était difficile de préparer un congrès, cette année; mais quand il s'agit de nos devoirs nationaux, aucune crise ne peut et ne doit arrêter notre enthousiasme.

"Je suis enchanté de l'esprit qui semble régner au congrès. Les Canadiens français sont fiers de constituer un rempart qui endigue, qui arrête les cris de rébellion. Les paroisses canadiennes-françaises sont comme des oasis perdus dans ce désert bouleversé par les idées destructices. Il me fait toujours plaisir de revenir à Saint-Paul, dans ce centre canadien-français, qui est non seulement le centre canadien-français du nord de l'Alberta, mais un des centres canadiens-français les plus importants de tout l'Ouest.

"Il est temps de réveiller les esprits, chez les Canadiens français. Il faut convaincre chaque Canadien français du devoir à remplir.

"J'espère que les délibérations du congrès seront fructueuses et aideront au congrès qui sera bientôt tenu à Edmonton."

En finissant son discours, M. Déchêne suggère que chaque Canadien français donne une journée de son temps pour rappeler leurs devoirs à ses compatriotes.

L'élection du secrétaire

On procède ensuite à l'élection d'un secrétaire.

M. J.-E. Primeau propose que M. Lucien Maynard soit le secrétaire de la journée.

Les applaudissements prouvent que la proposition de M. Primeau est acceptée d'emblée par toute l'assistance.

M. le président demande alors qu'on forme:

1. Un comité de créances pour s'enquêter du nombre et des noms des délégués.
2. Un comité de résolutions.
3. Un comité d'élections, lequel sera chargé de faire des propositions pour élire un conseil régional de l'A.C.F.A.

Comité de créance.—M. Landreville propose qu'un comité de trois membres soit formé.

Le R. P. Hamel seconde la résolution de M. Landreville.

Sont choisis: M. Landreville, de St-Paul; M. Journeault, de Lafond; M. Taylor, de Sainte-Lina.

Des applaudissements saluèrent ces trois noms.

Comité de résolutions. On propose qu'il soit composé de cinq membres. Adopté.

Le R. P. Larose propose que l'on choisisse sur ce comité, des gens qui ont des intérêts dans le nord: "Nos gens du nord connaissent mieux leurs besoins que ceux des autres régions".

"Le conseil régional devrait, à mon avis, être composé de gens de la région de Saint-Paul".

Le R. P. Hamel remarque que les paroles du R. P. Larose sont très sages, et appuie la proposition, en disant que le conseil régional devrait se composer de gens de la région qui sont des membres actifs de l'A.C.F.A.

Cette proposition est acceptée par l'assemblée.

M. J.-E. Primeau et la coopération entre les cercles de l'A.C.F.A.

M. le président annonce ensuite à l'assemblée que M. J.-E. Primeau va entretenir pendant quelques instants les membres du congrès sur la coopération qui doit exister entre les cercles de l'A.C.F.A.

"C'est un homme, dit-il, qui n'a jamais ménagé son temps pour la cause française et catholique et nul doute qu'il saura nous intéresser."

La parole est maintenant à M. Primeau qui se lève en disant que cela lui fait un bien grand plaisir de se retrouver au milieu d'un si grand nombre de Canadiens français réunis pour discuter leurs problèmes nationaux.

"Cela me rappelle, continue-t-il, l'hospitalité franche que recevait jadis un pauvre Canadien errant qui passait parmi vous, travaillant au succès de la cause qu'il avait embrassée et pour laquelle il a donné le meilleur de lui-même."

(Les quelques phrases que nous avons pu écrire en écoutant l'orateur, et que nous avons voulu mettre devant les lecteurs de la Survivance, seront suffisantes pour démontrer la connaissance du sujet à traiter ainsi que la sincérité et l'aplomb avec lesquelles elles ont été mises devant les quatre ou cinq cents personnes présentes).

"Mesdames et messieurs, continue-t-il, j'aborderai maintenant mon sujet. Y a-t-il coopération entre les cercles de l'A.C.F.A. de la région de St-Paul?

"A cette question je réponds: Non.

"S'il y a eu coopération, les résultats ont été bien faibles et ne se sont de vue national?

"Serait-il bon de coopérer au point de vue national.

"S'il est bon de coopérer, pourquoi ne pas l'avoir fait et pourquoi ne le faisons-nous pas? Il y a parmi nous des gens qui pourraient donner plus d'énergie à la cause nationale. Une des raisons de la coopération c'est que pendant la dernière décade nous n'avons eu qu'une ambition, nous enrichir, et nous avons négligé nos devoirs les plus sacrés.

"Pendant les années de prospérité, il s'est glissé dans notre système une coutume qui nous a fait négliger notre cause nationale.

"Nous avons cherché à agir trop individuellement!

"Qu'est-ce que c'est que l'individualisme?

"C'est un sentiment qui dispose chaque citoyen à s'isoler de ses semblables.

"Si nous pouvons appliquer ce mot d'individualisme à chacun de nous, ne pouvons-nous pas l'appliquer à chacun de nos cercles. Nos cercles sont portés à faire leur petit travail dans leur petit coin sans s'occuper de la tête dirigeante.

"Il est regrettable que les cercles ne soient pas plus en rapport avec l'exécutif central.

"Il ne faut pas oublier que de l'activité de chaque cercle dépend notre survivance.

"Nous, Canadiens français, avons lutté depuis trois siècles pour conserver nos droits.

"De cette lutte, nous avons hérité d'un certain orgueil. Dans cette lutte, nous avons réussi à conserver notre vie, notre foi et notre langue. De ce fait, nous nous sommes enorgueillis et nous avons cru que nous pouvions réussir seuls.

L'individualisme et l'égoïsme dont nous sommes remplis ont créé la situation pénible dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui tous indépendants les uns des autres.

"Nous devons mettre de côté cet individualisme et établir une coopération plus étroite entre les cercles. Nous devons aussi être moins fiers de nous et chercher à nous tendre la main.

"Les cercles devraient de temps à autre se visiter. S'ils se visitent, ils auront plus de plaisir à se rencontrer.

"On a dit que la région de Saint-Paul au point de vue canadien-français, était négligée par l'exécutif central et que nous n'avions pas assez souvent la visite d'officiers supérieurs, et que la région de la Rivière la Paix était beaucoup plus favorisée sous ce rapport.

"Ce fait peut exister, mais c'est peut-être à cause que le district de la Rivière la Paix se tient plus en communication étroite avec le secrétaire général.

Un fait déplorable qui est à remarquer dans la région de Saint-Paul, c'est que lorsqu'un cercle fait quelque fête, il n'invite pas les autres cercles; s'ils viennent cependant ils sont les bienvenus.

"A partir de cette date, il faudrait changer notre manière d'agir. Que chaque cercle se tienne en plus étroite coopération avec les autres cercles et surtout se tienne en plus étroite correspondance avec l'exécutif général.

"Une fois tous les deux ou trois ans par exemple un cercle pourrait faire une fête et y inviter les autres cercles.

"Si nous savons faire de tous les groupes canadiens-français un seul groupe, marchant ensemble, nous pourrons mieux lutter pour nos droits et libertés et nous pourrons également lutter plus efficacement contre la présente crise et passer à travers sans trop nous affaiblir.

"Comme un ancien poète je pourrais dire: Oh qu'il serait beau le jour où tous les Canadiens français de l'Alberta seront unis sous un même drapeau, combattant pour leurs droits, conservant leurs coutumes et marchant la main dans la main vers la destinée qui leur a, de tout temps, été préparée et qui les attend."

Lorsque M. Primeau reprend son siège des applaudissements prolongés se font entendre et couvrent la voix du président qui s'est levé pour remercier M. Primeau et le féliciter de son magnifique travail. "Le moment, dit-il, est bien trouvé pour décider si les délégués sont en faveur de la coopération".

Le R. P. Hamel, S.J.

Le R. P. Hamel demande alors la parole.

"J'approuve des deux mains, dit-il, M. J. E. Primeau. Il est certain que la coopération a manqué. M. Primeau a mis le doigt sur la plaie.

"Une des raisons pour laquelle la coopération a manqué, c'est que nous sommes trop orgueilleux.

"Nous avons des gens capables de conduire.

"Cependant, la coopération manque parce que, quand il y a une position vacante, tous nos Canadiens se disent: Je ne vois que moi pour remplir cette position-là!

"Souvenons-nous que nous avons déjà été vaincus. Ce mot est dur à dire, mais il est vrai. Nous avons gardé cette idée d'hommes vaincus.

"La coopération manque, parce que l'on ne veut pas se laisser conduire par un tel ou un tel. On ne veut pas accepter de directive, parce qu'elle vient de telle ou telle personne. On ne veut pas accepter une direction parce qu'elle nous vient d'une personne qui appartint à tel ou tel groupe politique.

"Si nous voulons réussir à faire quelque chose, il faut nous mettre dans la tête de se glisser les uns derrière les autres, et marcher de l'avant.

"Un fait déplorable que l'on peut remarquer: c'est que nos petits Canadiens français portent des petits rubans, insignes françaises; ils sont fils même des délégués présents au congrès et cependant, ils parlent en anglais, agissent en anglais. Pourquoi? Parce que nos parents canadiens-français n'ont pas voulu voir à ce que ceux qui les remplacent auprès de leurs enfants, instituteurs ou autres, remplissent bien leur devoir.

"La négligence des parents, des instituteurs ou institutrices, quand il s'agit de leurs devoirs de Canadiens français peut s'appeler de la trahison.

"Maintenant, si vous ne savez pas suivre la direction qui vous sera donnée, M. Primeau a perdu son temps, et tous les délégués présents perdent leur temps."

M. Lucien Maynard

Le président donne ensuite la parole à M. Lucien Maynard, qui l'a demandée.

"Je veux parler, dit celui-ci, de coopération. Comment peut-on établir la coopération? On lui a suggéré deux moyens: D'abord, former un comité régional qui servirait de trait d'union entre le conseil général et les cercles.

"En attendant la formation d'un conseil régional, nous pourrions avoir plusieurs réunions semblables à celle d'aujourd'hui, à chaque année; et si le même enthousiasme règne, il faudrait en avoir d'autres ailleurs, pour se rendre compte de l'état des esprits.

"Si nous formons tout de suite le comité régional, nous irons à tâtons, et manquerons peut-être notre coup. Ensuite, il sera très difficile de rappeler la question et de réussir à former ce conseil régional.

Le R. P. Larose, O.M.I.

Le R. P. Larose se lève ensuite, et prend la parole.

"A ce plan de M. Maynard, je m'oppose, parce que nous avons à résoudre plusieurs résolutions, et si nous n'avons pas de comité régional, je ne vois pas comment nous pourrons arriver à faire adopter toutes ces résolutions difficiles.

"Je vous présenterai tout de suite, dit le R. P. Larose, une des résolutions du comité de résolutions, car si j'attends à la fin de cette assemblée, il sera trop tard pour cette résolution.

"Il est résolu que les délégués seulement prennent part aux délibérations".

Un des membres du congrès demande de définir d'abord, ce que c'est qu'un délégué.

On lui répond que: "Sont considérés comme délégués, d'abord: Ceux qui ont été envoyés par les cercles. Les membres du clergé et les représentants des exécutifs sont aussi considérés comme des délégués.

M. J.-A. Galland s'oppose à la résolution que vient de lire le R. P. Larose. "Car, dit-il, il y a dans l'assemblée, des gens qui pourraient nous donner de bonnes idées."

M. Hector Fraser propose que tous les membres présents aient droit à la discussion. "Ainsi, dit-il, nous aurons les opinions d'un plus grand nombre de personnes."

M. Vallée de Bonnyville, appuie la résolution en disant que le temps pour le congrès est limité. Il propose qu'on limite le temps accordé aux discussions.

M. le président dit qu'il ne serait pas bon de limiter le temps accordé aux discussions et donne à tout le monde voix au chapitre.

M. Landreville apporte ensuite le rapport du comité des créances.

Il y a cinquante délégués au congrès.

Saint-Paul: 15 délégués: R. P. Larose, R. P. Leclainche, R. P. Lavallée; MM. J. A. Galland, L. Maynard, R. Landreville, H. Fraser, S. Tétreault, L. Riberdy, Mme H. Dupré, Mme Gouin; MM. P. Benoit, E. Lafrance, Gaboury, W. Beaudry.

Nombre de membres du cercle, 84.

Saint-Vincent: Un délégué, M. Mahé.

Saint-Edouard: Sept délégués: R. P. Chartrand, MM. Jos. Faucher, Art. Lamothe, Louis Dubrule, A. Dubrule. Membres du cercle, 7.

Saint-Joseph: Trois délégués: M. Alex Patrie, M. Jos. Levasseur. Membres du cercle, 30.

Brosseau: Sept délégués: M. J. B. Vincent,MM. Silva Ouellette, Joe Rioux, A. Ouellette, H. Gauthier, Jos. Théroux, O. Vincent. Membres du cercle, 14.

Lafond: Neuf délégués: R. P. Boucher, MM. B. Lafond, Nap. Bergeron, Ed. Robinson, Journeault, M. Vaillancourt, Desaulniers, E. Robinson, B. Jean.

Sainte-Lina: Quatre délégués: MM. T. Taylor, H. Durocher, Jos. Gosselin, Thérien. Membres du cercle, 11.

Bonnyville: Douze délégués: R. P. Lapointe, MM. H. Hétu, J. N. Vallée, J. Déchêne, P. Durocher, U. Paquette, A. Déchêne, H. Dessureau, E. Thomas. Cercle, 64 membres.

Le R. P. Hamel fait remarquer qu'il y a dans la salle deux représentants du cercle de l'A.C.J.C. d'Edmonton. Est-ce qu'ils auront droit de vote?

Réponse du président: "Oui!"

M. Mahé, de Saint-Vincent, se prononce en faveur de l'idée du R. P. Larose de former un comité régional.

C'est seulement dans les centres urbains, dit-il, que le travail d'un comité régional peut se faire.

Le comité régional aura la sympathie des petits centres, mais pour ceux-ci, il est très difficile de recevoir les autres cercles. Ils seront les bienvenus s'ils y vont; mais, à cause de la difficulté que nous avons de les bien recevoir, nous ne pouvons les inviter.

M. Beaudry appuie M. Mahé. Il souhaite qu'un comité régional soit formé; cependant, qu'il soit formé de peu de membres afin qu'il soit plus facile de les réunir.

Le R. P. Routhier, supérieur du Juniorat d'Edmonton, dit qu'il faut absolument une organisation intrinsèque; mais cependant, nous avons déjà eu un comité régional qui n'a pas fonctionné. C'est peut-être à cause de la désobéissance. Peut-être que le président était mal reçu, parce qu'il venait d'une autre place. Si un comité régional doit bien fonctionner, je serais en sa faveur; mais s'il doit ramener les anciennes difficultés, je ne vois pas pourquoi on en formerait un.

(suite à la page 4)

NOUVELLES D'EDMONTON

Coin des BONNES AMIES

L'assemblée régulière du cercle eut lieu lundi dernier chez Mlle Elsie Touchette. Plusieurs questions intéressantes furent discutées, entr'autres, il fut décidé que les membres seraient les invitées de l'exécutif à un "hyke" qui devra avoir lieu mercredi, le 21 juin, au parc Victoria. N'oubliez pas la date, nous vous promettons beaucoup de plaisir.

Mlle Berthe Dorais nous a quittées mercredi dernier pour aller passer deux mois chez ses parents et amis à Montréal. Bon voyage, Berthe.

C'est avec peine que les Bonnes Amies apprennent le départ d'un de leurs membres, Clémentine Poitras, qui nous laisse pour demeurer à Moose Lake. Nous garderons toujours d'elle le meilleur souvenir.

Nous sommes heureuses de souhaiter la bienvenue à un nouveau membre, Mlle Simone Barbeau.

La secrétaire.

Le théâtre français

"NOS INTIMES"

C'est dimanche prochain, le 18 juin, à la salle de l'école séparée à l'occasion de la célébration de la fête nationale de la Saint-Jean-Baptiste que le Théâtre Français donnera sa première pièce sous la direction de M. Laurier Picard.

En plus de toute la population intéressée au succès de nos jeunes acteurs et évidemment nous comptons tous les Canadiens français de la ville et des environs, nous aurons le président de la "Dramatic League of Alberta", M. le professeur E. A. Corbett, de l'Université d'Alberta, Mme E. S. Haynes, professeur d'art dramatique à l'Université, M. T. Cohen, directeur du "Little Theatre" d'Edmonton, pour juger du talent des nôtres.

Nous ne doutons point que cette première épreuve ne soit favorable, en tous cas M. Laurier Picard et sa troupe ont préparé avec soin "Nos Intimes", la célèbre comédie de Victorien Sardou, et nous comptons sur une salle bien remplie parce que nos acteurs méritent d'être encouragés dans cet effort artistique et patriotique, qui sera, nous l'espérons, le premier pas vers de plus grands succès dans les Festivals Provinciaux ou peut-être au gala d'Ottawa. Personne ne peut se désintéresser de la soirée du 18 juin, elle doit compter dans les annales canadiennes françaises de la province et une fois encore la vieille salle de l'école séparée vibrera au tumulte des applaudissements des nôtres comme tant de fois déjà depuis vingt-cinq ans.

Nos Intimes est une comédie d'intrigue et de moeurs que Victorien Sardou explique par cette allégorie: "Il y avait une fois à Ispahan, un rat qui donnait la clef de son coeur à tout le monde et qui avait tant d'amis. . . tant d'amis. . . qu'il n'en avait pas un".

Cette comédie fut jouée à Paris pour la première fois en 1861. C'est une des oeuvres les plus caractéristiques du talent de cet écrivain, vraiment doué pour le théâtre, ayant le don du mouvement, de la vie, du dialogue aisé, rapide, spirituel et mordant.

Caussade, propriétaire d'une maison de campagne près Ville d'Avray a invité ses amis. Un certain nombre accourent, s'installent comme chez eux, prennent les meilleures chambres. Nous assistons à un bel étalage d'égoïsme, de jalousie et d'intrigues. Maurice, l'un d'entre eux, pousse même le sans-gêne jusqu'à faire une cour assidue à Cécile, la charmante femme du maître de maison.

Heureusement le docteur Tholoson, qui aime la fille de Caussade, Benjamine, démasque les manoeuvres de "ces intimes" et les fait échouer successivement.

Caussade cache sous sa bonhomie une finesse que "ces intimes" ne semblent point soupçonner. Il s'arrange enfin pour les faire déguerpir, pousse la grandeur d'âme jusqu'à trouver une position lucrative à Maurice qui s'empresse de s'éloigner, et donne la main de Benjamine au docteur Tholosan.

La pièce à l'origine avait quatre actes, elle a été allégée de plusieurs scènes et réduite à trois actes, ce qui rend l'action plus rapide et chargera moins le programme de la soirée.

Paul JENVRIN.

SAINT-JOACHIM

Journée paroissiale. La paroisse St-Joachim était en fête dimanche dernier, le 11 juin. Quelques-uns de ses petits enfants avaient le bonheur de recevoir leur Dieu pour la première fois. Ce fut touchant et édifiant. La petite chorale fit les frais du chant par des cantiques appropriés. Que Jésus bénisse et garde bien à lui ces petites âmes pures.

Pique-nique de la chorale. Dimanche dernier, la chorale Saint-Joachim faisait son pique-nique annuel. Après la messe de 8 h. 30, les membres partirent joyeux pour Cooking Lake où ils passèrent une belle journée dans une intimité toute fraternelle. Le R. P. A. Boucher, O.M.I., curé, et le R. P. J.-B. Boyer, O.M.I., en faisaient partie.

Baptêmes. Samedi, le 10 juin, M. et Mme Philippe Levasseur avaient le bonheur de présenter au baptême un fils qui reçut les noms de Joseph Gérard Jean-Paul. Le parrain était Albert Plante et la marraine Aline Plante.

Lundi, le 12 juin, c'étaient M. et Mme Léopold Corriveau qui présentaient à leur tour au baptême un fils qui reçut les noms de Joseph Conrad Georges. Les parrains furent M. et Mme Conrad A. Corriveau de Montréal.

C'est le R. P. curé qui baptisa ces deux nouveaux paroissiens.

Retraite des Pères. Cette semaine, du 13 au 20, c'est la première retraite des Pères à Saint-Albert. Le R. P. A. Boucher, O.M.I., curé, sera au nombre des retraitants.

JUNIORAT SAINT-JEAN

Tout s'achemine vers "les jours de joie": le désir intense parait sur chaque figure. "Dans deux semaines on y va!" "Il reste encore tant de jours!" sont des paroles courantes maintenant; mais, deux points d'appui nous mettent les freins: le devoir et la préparation immédiate des examens. A l'étude, nous les voyons tous, acharnés au travail, sans perdre aucune minute. Le premier examen auquel les junioristes prirent part fut le concours de l'A.C.F.A.; ensuite les examens de l'Université d'Ottawa commencèrent avec le grec, pour la Versification, le 9 juin.

Dans les jeux, tout marche avec entrain! Même si le succès n'y correspond pas, l'exercice en est le but. Dimanche dernier, le 11 juin, se rendaient au Juniorat, les joueurs de balle-au-camp du Collège des Jésuites. La partie commença par deux points en notre faveur, mais facilement, l'habileté des collégiens les fit triompher. Résultat: 9 à 3 en leur faveur.

Dimanche dernier, nous avions notre dernière assemblée de l'A.C.J.C. Notre R. P. directeur nous encouragea à faire dans l'avenir le progrès que nous n'avons pu faire dans le passé! Tous les acéjistes, même le R. P. directeur, sont contents des efforts qu'ils ont faits dans le passé, et se promettent pour l'année prochaine, après avoir construit la base, de faire des travaux plus considérables.

Bref! Tous, même nos chers professeurs, qui sont les plus fatigués, ont hâte aux vacances pour prendre un repos nécessaire.—Paul Mahé.

AMENDEMENTS AUX STATUTS GENERAUX DE L'ASSOCIATION

(Suite de la page 1)

Qu'après la clause 11 de l'article 14 soit insérée la clause 11a qui devra se lire comme suit: "Rapport du trésorier donnant le détail des recettes et des dépenses depuis la dernière assemblée, la balance en caisse et la liste des membres qui ont payé leur contribution depuis le dernier rapport."

Que l'article 17 soit amendé de façon à se lire comme suit: "L'assemblée annuelle aura lieu dans le mois de janvier." Cet article actuellement se lit: L'assemblée annuelle aura lieu durant le mois qui suit l'année fiscale."

Ce cercle proposera aussi un amendement à l'article 15a qui, actuellement se lit comme suit: Une assemblée générale aura lieu pas plus tard que le deuxième dimanche qui précédera immédiatement un congrès de l'Association, afin de choisir les délégués, ou leurs substituts, du cercle au Congrès. Ces délégués, ou substituts, devront être munis d'une lettre de créance signée par le président et le secrétaire de leurs cercles respectifs.

Le cercle proposera un amendement à l'effet "qu'un délégué ait le droit de se nommer, parmi les membres de son cercle, un substitut, au cas où, après son élection, il ne pourrait ou ne désirerait pas lui-même aller au congrès; et que ce substitut ait les mêmes pouvoirs qu'un délégué élu régulièrement par son cercle."

VISITEURS

Etaient récemment en visite à Edmonton, chez M. Eusèbe Sabourin, M. et Mme Albert Gratton, accompagnés de leurs fils Roger. Ils ont aussi visité M. Narcisse Fortier de Saint-Charles, Mearns, MM. M. Brochu, Tailleur et P. Fortier de Morinville. M. et Mme Gratton demeurent à Thérien.

Livres nouveaux

"La vie aventureuse d'Arthur Buies"

par RAYMOND DOUVILLE

La figure d'Arthur Buies, l'écrivain le plus représentatif de la génération de 1880, est évoquée de façon saisissante dans le livre que lui consacre M. Raymond Douville, sous le titre "La vie aventureuse d'Arthur Buies", récemment publié aux Editions Albert Lévesque.

Orphelin dès sa naissance, Buies connut tous les ennuis d'une jeunesse isolée. A vingt ans, il part pour la France, où il étudie deux ans dans un lycée, puis il se rend en Italie, ou il entre au service du fameux Garibaldi. Imbu des idées révolutionnaires qui triomphaient en France à cette époque, il revient au Canada et se lance dans le journalisme d'avant-garde et fonde son célèbre journal "La Lanterne", que l'évêque ne tarde pas à dénoncer et à prohiber. Buies entre ensuite au service des journaux de l'époque, et gagne la popularité par ses spirituelles chroniques qui sont restées des modèles du genre. Mais, aventurier par tempérament, il se lasse de ces succès et part pour la Californie. Revenu au Canada après des mois de misère et de privations, il rencontre le curé Labelle et le seconde dans sa grande oeuvre de colonisation.

L'auteur fait revivre cette étrange personnalité en des pages pleines de mouvement et d'entrain, qui se lisent avec autant d'intérêt qu'un roman. Il a su dégager de ce héros les traits essentiels qui le distinguent et les jugements qu'il porte sur son oeuvre sont ceux d'un critique consciencieux et juste. Par son style, par sa verve, par ses idées, Buies restera le plus grand écrivain de son époque et ses oeuvres, dont M. Douville donne la liste à la fin de son ouvrage, mériteraient d'être mieux connues.

"La vie aventureuse d'Arthur Buies", qui fait partie de la nouvelle série "Figures canadiennes" des Editions Albert Lévesque, est en vente au prix de $1.00 l'unité chez l'éditeur, 1735 rue Saint-Denis, Montréal, et dans toutes les librairies bien assorties.

Les carrières scientifiques

L'Oeuvre des Tracts poursuit avec méthode et constance la publication des monographies professionnelles qu'elle a inaugurée en janvier dernier. Quatre fascicules ont déjà paru. Chacun contient deux études. Le dernier est consacré aux carrières scientifiques. Il a pour auteurs l'abbé Alexandre Vachon, directeur de l'Ecole Supérieure de Chimie de l'Université Laval, et M. Avila Bédard, directeur de l'Ecole de Génie forestier et d'Arpentage. Celui-ci traite du génie forestier, l'abbé Vachon des autres professions—chimie, géologie, etc.—qui se groupent sous le nom de carrières scientifiques.

Ces pages seront une révélation pour un grand nombre. Elles renseigneront maitres et élèves sur des carrières qui leur sont peu connues, elles contribueront à orienter plusieurs finissants de nos collèges vers des professions où, tout en gagnant honorablement leur vie, ils seront utiles à leur pays.

Cette brochure se vend 10 sous l'exemplaire, $6.00 le cent, à l'Action Paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

Brochures déjà publiées

1. Le Sacerdoce, par Mgr Pâquet; L'Etat religieux, par le P. Louis Lalande, S.J.
2. Le Droit, par M. Antonio Perrault; Le Notoriat, par M. Joseph Sirois, N.P.
3. La Médecine, par le docteur Joseph Gauvreau; Le Génie civil, par M. Adhémar Mailhot.

Paraîtront bientôt

L'Agriculture, Le Journalisme, Les Carrières artistiques, Les Carrières économiques, L'Enseignement, L'Architecture, etc., etc.

Revue de l'Université d'Ottawa

La Revue reproduit en première page une allocution de S. Em. le cardinal Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec, prononcée, lors de sa réception solennelle à l'Université, en mai dernier.

Une étude lumineuse ayant trait à l'avenir de notre race est présentée par l'honorable J.-H. Rainville; elle est intitulée: **la race canadienne-française, dans vingt-cinq ans.** Le R. P. Poulet, O.M.I., et M. l'abbé Philippe Perrier terminent leur exposé, l'un sur **la cosmogonie biblique,** l'autre sur **l'encyclique "Quadragesimo anno". Technologie secondaire,** les **artifacts des semi-primitifs,** tel est le sujet savamment traité par le R. P. Morice, O.M.I.; de magnifiques vignettes illustrent le texte. Un ancien élève de l'Université, M. Réginald Létourneau, professeur au Collège militaire de Kingston publie une forte thèse sur **Maupassant et sa conception de l'oeuvre d'art.**

La Section Spéciale offre deux articles: **Béatification et canonisation,** par le R. P. Rousseau, O.M.I., et **Vie religieuse et clergé séculier,** par le R. P. Taché, C.S.Sp.

Revue de l'Université d'Ottawa, revue trimestrielle; édition partielle, 512 pages, $2.00; Edition complète (incluant la Section Spéciale) 768 pages, $2.60. Adresse: Le secrétariat, Avenue des Oblats, Ottawa, Ont.

Emplois demandés

JEUNE FRANÇAIS ayant obtenu, avec honneur, certificat de première classe de l'école normale, ainsi que diplôme français du grade XII, désire une école. Ecrire à Raymond Wiart, Casier 157, Castor, Alta. (32-34).



SOUMISSIONS

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi (heure avancée), le mardi, 4 juillet 1933, des soumissions pour des additions au manège militaire de Calgary, Alberta, lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour des additions au manège militaire, Calgary, Alberta".

On peut consulter les plans et le devis, et se procurer la formule de soumission aux bureaux de l'Architecte en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa, de l'architecte résident, édifice de l'assistant Receveur général, Calgary, Alberta, et du concierge de l'édifice du bureau de poste, Edmonton, Alberta.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère, conformément aux conditions contenues dans ladite formule.

Un chèque égal à 10 pour 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte, au Canada, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons au porteur du Dominion du Canada ou de la compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada et des compagnies constituantes, garantis sans condition par le Dominion du Canada, quant au capital et à l'intérêt, ou les bons susdits et, s'il y a lieu, un chèque visé pour compléter le montant.

On peut se procurer au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, des tracés bleus (blue prints) en fournissant un chèque de banque visé au montant de $10.00, payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis si le soumissionnaire offre une soumission régulière.

Par ordre,
N. DESJARDINS,
secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 7 juin 1933.

CHAMBRE ET PENSION

A LOUER: chambre très propre et confortable avec pension à prix raisonnable, dans famille respectable. S'adresser à la "Survivance", casier 200.)31-32(

A vendre

PRESSE à épreuves. Occasion exceptionnelle. S'adresser à La Survivance.